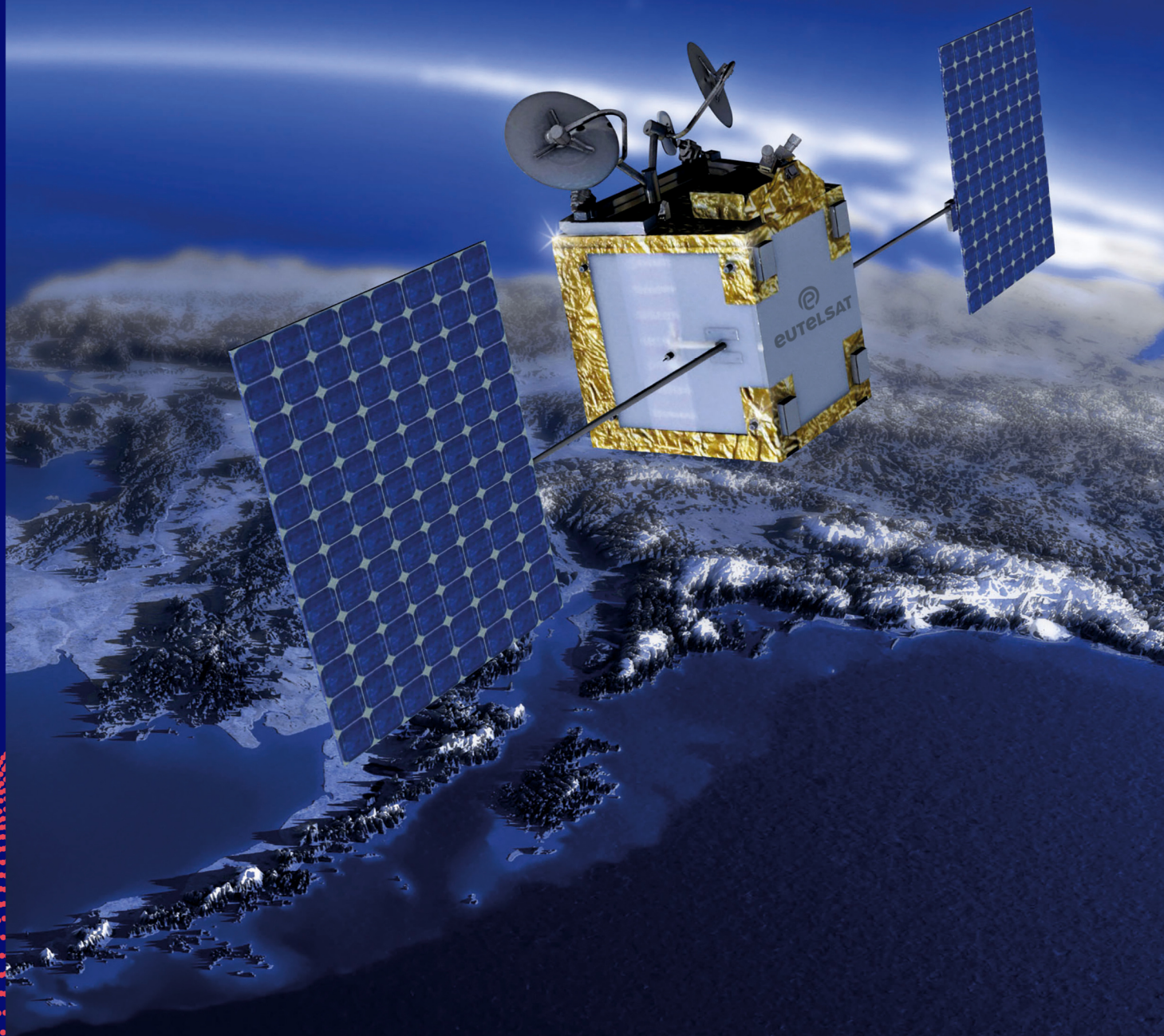




GROUPE EUTELSAT SA

ÉTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2026

SOMMAIRE

1	COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	1
2	ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL	2
3	ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE	3
4	TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ	5
5	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	6
6	NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	7

1 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en millions d'euros, sauf données par action)	Note	30 juin 2025	30 juin 2026
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	6.1	1 129,2	1 046,1
Coûts des opérations	6.2	(118,6)	(122,5)
Frais commerciaux et administratifs	6.2	(238,6)	(234,9)
Dotations aux amortissements	7.1.1, 7.1.2, 7.1.3	(441,7)	(392,8)
Autres produits et charges opérationnels	6.3	(229,4)	(152,7)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		100,8	143,3
Coût de la dette nette		(72,6)	(39,5)
Autres éléments financiers		(12,0)	(46,0)
RÉSULTAT FINANCIER	6.4	(84,6)	(85,5)
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT		16,2	57,8
Impôts sur les sociétés	6.5	1,6	8,0
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	7.2	(117,7)	(142,9)
RÉSULTAT NET		(99,8)	(77,2)
Part attribuable au Groupe		(99,7)	(76,7)
Résultat de base par action revenant aux actionnaires d'Eutelsat S.A.	6.6	(0,098)	(0,076)

2 ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2025	30 juin 2026
RÉSULTAT NET		(99,8)	(77,2)
AUTRES ÉLÉMENTS RECYCLABLES DE GAINS ET PERTES DU RÉSULTAT GLOBAL			
Écart de conversion ⁽¹⁾	7.7.4	(124,8)	21,1
Effet d'impôt	7.7.4	7,7	—
Variations de juste valeur des instruments de couverture ⁽²⁾	7.7.3	13,3	(4,6)
Effet d'impôt	7.7.3	(3,4)	1,2
Recyclage écarts de conversion OneWeb			
AUTRES ÉLÉMENTS NON RECYCLABLES DE GAINS ET PERTES DU RÉSULTAT GLOBAL			
Variations des engagements de retraite	7.8	4,0	(8,7)
Effet d'impôt		(1,0)	2,3
TOTAL AUTRES ÉLÉMENTS DE GAINS ET PERTES DU RÉSULTAT GLOBAL		(104,3)	11,2
TOTAL ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL		(204,1)	(65,9)
Part attribuable au Groupe		(204,0)	(65,5)
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ⁽²⁾		(0,1)	(0,4)

(1) Au 30 juin 2025, les écarts de conversion comprennent les couvertures d'investissement net à l'étranger ainsi que l'effet du débouclage des cross currency swaps documentés.

(2) Les variations de juste valeur des instruments de couverture concernent les couvertures de flux de trésorerie et l'amortissement des soultes.

3 ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2025	30 juin 2026
ACTIF			
Écarts d'acquisition	7.1.1	372,4	458,8
Immobilisations incorporelles	7.1.1	91,5	78,6
Immobilisations corporelles et immobilisations en cours	7.1.2	2 744,9	2 427,1
Droits d'utilisation sur contrats de location	7.1.3	203,0	131,1
Titres des sociétés mises en équivalence	7.2	212,7	72,2
Actifs financiers non courants	7.4.3	83,6	65,6
Actifs sur contrats clients et coûts d'obtention et d'exécution des contrats non courants	7.3.2	43,4	45,7
Actifs d'impôts différés	7.9	1,7	22,6
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		3 753,1	3 301,8
Stocks		18,4	26,7
Créances clients et comptes rattachés	7.3.1	290,1	352,0
Actifs sur contrats clients et coûts d'obtention et d'exécution des contrats courants	7.3.2	13,4	19,0
Autres actifs courants		60,3	32,9
Actif d'impôt exigible		22,2	22,8
Actifs financiers courants	7.4.3	1 118,7	1 336,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7.4.1	507,9	499,5
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	7.5.1	171,9	—
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		2 202,8	2 289,4
TOTAL DE L'ACTIF		5 955,9	5 591,4

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

PASSIF

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2025	30 juin 2026
PASSIF			
Capital social	7.7.1	658,6	658,6
Primes liées au capital		8,0	8,0
Réserves et résultat consolidés		1 839,7	1 774,4
Participations ne donnant pas le contrôle		1,2	0,7
TOTAL CAPITAUX PROPRES		2 507,5	2 441,7
Dettes financières non courantes	7.4.2	2 037,3	1 634,5
Dettes locatives non courantes	7.4.3	137,4	50,7
Autres passifs financiers non courants	7.4.3	21,9	20,8
Dettes sur immobilisations non courantes	7.4.3	—	—
Passifs de contrats clients non courants	7.4.3	264,3	216,9
Provisions non courantes	7.8	20,1	19,2
Passifs d'impôts différés	7.9	91,9	91,5
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		2 572,9	2 033,6
Dettes financières courantes	7.4.2	442,4	59,5
Dettes locatives courantes	7.4.3	46,5	24,0
Autres dettes et passifs financiers courants	7.4.3	181,4	801,3
Fournisseurs et comptes rattachés		61,3	116,4
Dettes sur immobilisations courantes	7.4.3	26,8	18,9
Impôt à payer		17,2	17,2
Passifs de contrats clients courants	7.3.3	94,1	65,6
Provisions courantes	7.8	5,7	13,2
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	7.5.2	—	—
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		875,4	1 116,1
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		5 955,9	5 591,4

4 TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

	30 juin 2025	30 juin 2026
FLUX D'EXPLOITATION		
Résultat net	(99,8)	(77,2)
Résultat des sociétés mises en équivalence	117,7	142,9
Charges d'impôts et d'intérêts, autres éléments d'exploitation	70,8	113,4
Dotations aux amortissements et aux provisions	630,4	481,7
Impôts différés 7.9	(16,8)	(18,4)
Variations des clients et comptes rattachés	(94,9)	(78,4)
Variations des actifs sur contrats clients et autres actifs	(0,1)	34,0
Variations des fournisseurs et comptes rattachés	(46,3)	49,3
Variations des passifs de contrats clients et autres passifs	36,9	(83,0)
Impôts payés ⁽¹⁾	(29,6)	(13,4)
TRÉSORERIE PROVENANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	568,3	550,9
FLUX D'INVESTISSEMENTS		
Acquisitions de satellites et autres immobilisations corporelles et incorporelles 7.1.1, 7.1.2	(101,4)	(64,7)
Produits liés à la cession d'actifs 2.2	1,7	1,0
Prêts octroyés à Eutelsat Communications et Oneweb	(627,0)	(279,9)
Acquisitions de titres de participation et autres mouvements	(1,8)	(0,2)
TRÉSORERIE UTILISÉE PAR LES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(728,5)	(343,7)
FLUX DE FINANCEMENT		
Augmentation ou diminution du capital	—	(0,1)
Augmentation des emprunts et autres ⁽²⁾	(0,7)	836,0
Remboursement des emprunts ⁽³⁾ 7.4.2	(0,1)	(1 007,6)
Remboursement des dettes locatives 7.4.3	(41,5)	(32,0)
Frais d'émission d'emprunt	—	—
Intérêts et autres frais financiers payés	(73,1)	(12,3)
Opérations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—
Primes et soultes payées sur instruments financiers dérivés	(46,2)	—
TRÉSORERIE UTILISÉE PAR LES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(161,8)	(216,0)
Incidence des variations de change sur la trésorerie	(2,1)	0,4
AUGMENTATION/(DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	(324,1)	(8,4)
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	832,0	507,9
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	507,9	499,5
■ dont Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période 7.4.1	507,9	499,5
■ dont Découverts compris dans les dettes à la clôture de la période	—	—

(1) Au 30 juin 2026 les impôts payés comprennent principalement, les paiements d'acomptes au titre de l'impôt sur les sociétés chez Eutelsat Asia et Eutelsat International respectivement pour (5,6) millions d'euros et (2,4) millions d'euros; le paiement de l'impôt sur les sociétés par Konnect Africa RDC pour (0,7) millions d'euros. Ils comprennent également le paiement de la CVAE chez Eutelsat SA pour (0,5) millions d'euros.

(2) Au 30 juin 2026, augmentation des emprunts auprès d'Eutelsat Communications.

(3) Au 30 juin 2026, le remboursement des emprunts comprend le remboursement d'emprunts obligataires sur Eutelsat SA pour (777,0) millions d'euros, le remboursement de la dette SMBC pour (231,0) millions d'euros.

5 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros sauf données par actions)	Capital social			Réserves et résultat	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Au 30 juin 2024	1 013 162 112	658,6	8,0	2 045,5	2 711,8	1,3	2 713,5
Résultat net de la période	—	—	—	(99,7)	(99,7)	(0,1)	(99,8)
Autres éléments de gains et pertes du résultat global ⁽¹⁾	—	—	—	(104,3)	(104,3)	—	(104,3)
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL	—	—	—	(204,0)	(204,0)	(0,1)	(204,1)
Autres				(1,8)	(1,8)		(1,8)
Au 30 juin 2025	1 013 162 112	658,6	8,0	1 839,7	2 506,0	1,2	2 507,7
Résultat net de la période	—	—	—	(76,7)	(76,7)	(0,4)	(77,2)
Autres éléments de gains et pertes du résultat global ⁽¹⁾	—	—	—	11,2	11,2	—	11,2
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL	—	—	—	(65,5)	(65,5)	(0,4)	(65,9)
Actions propres	—	—	—	—	—	—	—
AU 30 JUIN 2026	1 013 162 112	658,6	8,0	1 774,2	2 440,5	0,8	2 441,8

(1) Les variations des autres éléments de gains et pertes du résultat global comprennent les gains et pertes actuariels constatés sur les avantages postérieurs à l'emploi ainsi que la variation de la réserve de réévaluation sur les instruments financiers (voir Note 7.7.3) et de la réserve de conversion (voir Note 7.7.4), nets des effets d'impôts associés.

6 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE	8	NOTE 6 NOTES ANNEXES DU COMPTE DE RÉSULTAT	14
1.1 Activité	8	6.1 Chiffre d'affaires	14
1.2 Durée de l'exercice	8	6.2 Charges opérationnelles	15
1.3 Approbation des comptes	8	6.3 Autres produits et charges opérationnels	17
NOTE 2 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	8	6.4 Résultat financier	17
2.1 OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	8	6.5 Impôt sur les sociétés	18
2.2 Autres faits marquants	8	6.6 Résultat par action	18
NOTE 3 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	9	NOTE 7 NOTES ANNEXES DU BILAN	19
3.1 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	10	7.1 Actifs immobilisés	19
3.2 Principales évolutions du périmètre de consolidation	11	7.2 Titres mis en équivalence	25
NOTE 4 PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION	12	7.3 Créances, actifs et passifs sur contrats clients et coûts d'obtention et d'exécution des contrats	26
4.1 Bases de préparation des comptes	12	7.4 Actifs et passifs financiers	30
4.2 Règles de présentation	12	7.5 Actifs et passifs détenus en vue de la vente	36
4.3 Jugements comptables et estimations significatives	13	7.6 Juste valeur des instruments financiers	37
NOTE 5 INFORMATION SECTORIELLE	13	7.7 Capitaux propres	39
		7.8 Provisions	40
		7.9 Actifs et passifs d'impôts	43
		NOTE 8 PARTIES LIÉES	45
		8.1 Rémunération des principaux dirigeants	45
		8.2 Autres parties liées	45
		NOTE 9 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	46
		NOTE 10 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	46

NOTE 1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1.1 ACTIVITÉ

Exploitant de la capacité sur 31 satellites, le Groupe Eutelsat S.A est l'un des leaders dans les services fixes par satellite. Il exploite et fournit principalement de la capacité pour des Services Vidéo, des Données Fixes, ainsi que des Services aux gouvernements et offre également de la capacité dans des applications de Connectivité (Haut Débit Fixe et Connectivité Mobile). Grâce à sa flotte de satellites, le Groupe Eutelsat S.A couvre l'ensemble du continent européen, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, ainsi que l'Afrique sub-saharienne, une partie importante des continents asiatiques et le continent américain.

1.2 DURÉE DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois du 1^{er} juillet au 30 juin.

1.3 APPROBATION DES COMPTES

Les états financiers consolidés au 30 juin 2026 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration qui les a arrêtés par une délibération en date du 6 août 2026. Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires qui aura lieu le 13 octobre 2026.

NOTE 2 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

2.1 OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT

Concomitamment aux opérations de financements d'Eutelsat Communications SA intervenues cette année, Eutelsat SA a procédé aux opérations, suivantes:

- refinancement auprès d'Eutelsat Communications SA pour 1,0 milliard d'euros ;
- transfert en février 2026 à Eutelsat Communications SA du prêt à terme de 200 millions d'euros daté de décembre 2028 avec la Banque européenne d'investissement (BEI) ;
- transfert en mars 2026 à Eutelsat Communications SA de la série d'obligations émises de 600 millions d'euros à 9,75 % échéant en 2029 et remboursement intégral en avril 2026 de la série d'obligations émises de 600 millions d'euros à 2,25 % échéant en 2027 ;
- remboursement pour 231 millions d'euros de lignes de financement Capex.

Suite à ces opérations de refinancement, le Groupe a comptabilisé en résultat financier les impacts suivants: 9,6 millions d'euros de coûts non amortis concernant le rachat des instruments mentionnés en supra, 9,7 millions d'euros liés aux soldes des soultes des couvertures pré-hedges non étalées et 33,7 millions d'euros de pénalité de remboursement anticipé.

2.2 AUTRES FAITS MARQUANTS

- Le 29 janvier 2026, le Groupe a été notifié que le gouvernement français n'avait pas donné son accord à la vente d'actifs d'infrastructure terrestres à EQT. En conséquence, les actifs et passifs initialement identifiés dans le cadre de cette transaction ne sont plus classés en actifs et passifs détenus en vue de la vente. Aucune pénalité ni indemnité n'est due, l'approbation réglementaire constituant une condition suspensive à la réalisation de la transaction initialement prévue.
- Le 30 janvier 2026, le Groupe a signé un accord avec Thales Alenia Space France pour l'arrêt par anticipation d'un contrat signé en octobre 2022 et couvrant la fourniture du satellite E113WX. Au titre de cet accord, le Groupe a reçu une indemnité de 15,8 millions d'euros. Le Groupe a comptabilisé une dépréciation de 66,9 millions d'euros des actifs concernés.
- Suite à la réalisation de ses tests d'impairment annuel, le Groupe a comptabilisé une dépréciation de 91,8 millions d'euros concernant K-VHTS et 19,5 millions d'euros concernant 7°E.
- Nouvelles mises en service de satellites et fin de mission :
 - le 19 décembre 2025, le satellite EUTELSAT 50WA (anciennement EUTELSAT 12 WEST G) a été positionné à 50.3° Ouest est déclaré opérationnel au profit d'un opérateur tiers,
 - Le 4 mars 2026, le satellite Eutelsat 56A (également connu sous le nom d'Express AT1) a subi une défaillance critique entraînant la perte de son contrôle par RSCC. En conséquence le contrat de location à vie a pris fin et ce satellite ne fait désormais plus partie de la flotte d'Eutelsat,
 - Le 10 mars 2026, le satellite Eutelsat 140A (également connu sous le nom d'Express AT2) a été repositionné afin d'assurer la continuité d'une partie des services précédemment fournis par Express AT1. Le contrat de location à vie a également pris fin et ce satellite ne fait désormais plus partie de la flotte d'Eutelsat,
 - Le 12 avril 2026, le satellite Eutelsat 139 West A, arrivé en fin de vie opérationnelle, complètement amorti a été désorbité.

NOTE 3 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent la Société Eutelsat S.A., ses filiales et les sociétés sur lesquelles elle exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint ou une influence notable (l'ensemble constituant le « Eutelsat Group » ou le « Groupe »).

Principes comptables

Les filiales sont toutes des entités dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle. Le contrôle se caractérise par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, généralement mais pas systématiquement accompagné de la détention de plus de la moitié des droits de vote. L'existence et les effets des droits de votes potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles, le pouvoir de nommer la majorité des membres des organes de direction et l'existence de droits de veto sont autant d'éléments pris en compte pour déterminer si le Groupe contrôle une entité. Les filiales sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale, à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à partir de la date où ce contrôle cesse d'exister. La part d'intérêt qui n'est pas attribuable directement ou indirectement au Groupe est comptabilisée en participations ne donnant pas le contrôle.

Les comptes des sociétés sous contrôle conjoint sont consolidés par mise en équivalence lorsque celles-ci sont qualifiées de coentreprises et suivant le pourcentage d'intérêt propre à chaque élément du bilan et du compte de résultat lorsqu'elles sont qualifiées d'activités conjointes.

Les comptes des entreprises associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20 %.

3.1 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Au 30 juin 2026, la liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est la suivante :

Sociétés	Pays	Méthode de consolidation	% de contrôle au 30 juin 2026	% d'intérêt au 30 juin 2026
Eutelsat S.A.	France	IG	100 %	100 %
Eutelsat Konnect Services	France	IG	100 %	100 %
Fransat S.A.S	France	IG	100 %	100 %
Eutelsat do Brasil LTDA ⁽¹⁾	Brésil	IG	100 %	100 %
Eutelsat Participações LTDA ⁽¹⁾	Brésil	IG	100 %	100 %
Satmex International BV ⁽¹⁾	Pays-Bas	IG	100 %	100 %
Satelites Mexicanos S.A. de C.V. ⁽¹⁾	Mexique	IG	100 %	100 %
EAS Delaware Corp.	États-Unis	IG	100 %	100 %
SMVS Administracion S de R.L de C.V ⁽¹⁾	Mexique	IG	100 %	100 %
SMVS Servicios Tecnicos S de R.L de C.V ⁽¹⁾	Mexique	IG	100 %	100 %
Satmex USA LLC ⁽¹⁾	États-Unis	IG	100 %	100 %
Eutelsat Servicos de Telecom. do Brasil Ltda ⁽¹⁾	Brésil	IG	100 %	100 %
Skylogic S.p.A.	Italie	IG	100 %	100 %
Eutelsat Russia ⁽¹⁾	Russie	IG	100 %	100 %
Eutelsat Services & Beteiligungen GmbH	Allemagne	IG	100 %	100 %
Eutelsat Inc.	États-Unis	IG	100 %	100 %
ES 172 LLC	États-Unis	IG	100 %	100 %
ES 174E LTD	Chypre	IG	100 %	100 %
Eutelsat UK Limited	Royaume-Uni	IG	100 %	100 %
Eutelsat Polska spZoo	Pologne	IG	100 %	100 %
Skylogic Mediterraneo S.r.l	Italie	IG	100 %	100 %
Eutelsat Madeira Unipessoal Lda	Madère	IG	100 %	100 %
Eutelsat Asia Pte.Ltd	Singapour	IG	100 %	100 %
Eutelsat Australia Pty Ltd	Australie	IG	100 %	100 %
Eutelsat International Ltd	Chypre	IG	100 %	100 %
Eutelsat Networks LLC ⁽¹⁾	Russie	IG	100 %	100 %
Taurus Satellite Holding Limited	Royaume-Uni	IG	100 %	100 %
Broadband4Africa Limited	Royaume-Uni	IG	100 %	100 %
Konnect Africa France	France	IG	100 %	100 %
BB4A Israel Ltd	Israël	IG	100 %	100 %
Konnect Africa Côte d'Ivoire ⁽¹⁾	Côte d'Ivoire	IG	100 %	84 %
Konnect South Africa Ltd	Afrique du Sud	IG	100 %	100 %
Konnect Africa RDC ⁽¹⁾	République démocratique du Congo	IG	100 %	95 %
Konnect Broadband Tanzania Limited	Tanzanie	IG	100 %	100 %
Eutelsat BH D.O.O. SARAJEVO ⁽¹⁾	Bosnie	IG	100 %	100 %
Eutelsat Bulgaria ⁽¹⁾	Bulgarie	IG	100 %	100 %
Eutelsat MENA FZ-LLC	Dubaï	IG	100 %	100 %
Noorsat Media City Ltd	Chypre	IG	100 %	100 %
Noor El Sharq Satellite	Jordanie	IG	100 %	100 %

Sociétés	Pays	Méthode de consolidation	% de contrôle au 30 juin 2026	% d'intérêt au 30 juin 2026
Eutelsat Cyprus Ltd	Chypre	IG	100 %	100 %
Australian AntennaCo Pty Ltd ⁽³⁾	Australie	IG	100 %	100 %
AntennaCo Brazil ⁽³⁾	Brésil	IG	100 %	100 %
Cameroon AntennaCo SARL ⁽³⁾	Cameroun	IG	100 %	100 %
Chile AntennaCo SpA ⁽³⁾	Chili	IG	100 %	100 %
AntennaCo Colombia SAS ⁽³⁾	Colombie	IG	100 %	100 %
Costa Rica AntennaCo ⁽³⁾	Costa Rica	IG	100 %	100 %
AntennaCo Holdings ⁽³⁾	France	IG	100 %	100 %
Ghana AntennaCo ⁽³⁾	Ghana	IG	100 %	100 %
Greece AntennaCo IKE ⁽³⁾	Grèce	IG	100 %	100 %
Indonesia AntennaCo ⁽³⁾	Indonésie	IG	100 %	100 %
AntennaCo Japan KK ⁽³⁾	Japon	IG	100 %	100 %
Mauritius AntennaCo ⁽³⁾	île Maurice	IG	100 %	100 %
AntennaCo Mexico ⁽³⁾	Mexique	IG	100 %	100 %
Norway AntennaCo AS ⁽³⁾	Norvège	IG	100 %	100 %
Poland AntennaCo spółka z o.o. ⁽³⁾	Pologne	IG	100 %	100 %
Portugal AntennaCo Lda ⁽³⁾	Portugal	IG	100 %	100 %
AntennaCo South Africa ⁽³⁾	Afrique du Sud	IG	100 %	100 %
AntennaCo Sweden Aktiebolag ⁽³⁾	Suède	IG	100 %	100 %
Polynesian AntennaCo ⁽³⁾	Polynésie	IG	100 %	100 %
1. Antenna Company FZ-LLC; OR 2. AntennaCo FZ-LLC; OR 3. Antenna Company FZ-LLC. ⁽³⁾	Moyen-Orient	IG	100 %	100 %
Antennaco Limited ⁽³⁾	Royaume-Uni	IG	100 %	100 %
AntennaCo US LLC ⁽³⁾	États-Unis	IG	100 %	100 %
Greenland AntennaCo ApS ⁽³⁾	Groenland	IG	100 %	100 %
Oneweb Holdings ⁽²⁾	Royaume-Uni	MEE	22,91 %	22,91 %

IG : Intégration globale

MEE : Mise en équivalence

(1) Sociétés dont l'exercice fiscal est clos au 31 décembre pour des raisons légales ou historiques.

(2) Sociétés dont l'exercice fiscal est clos au 31 mars pour des raisons légales ou historiques. Les autres sociétés ont un exercice fiscal clos au 30 juin.

(3) Sociétés destinées à être utilisées initialement pour mettre en oeuvre la cession de ses infrastructures passives terrestres

3.2 PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

3.2.1 Exercice clos le 30 juin 2026

Au cours de l'exercice, le Groupe a constitué plusieurs nouvelles entités juridiques (Cf.§3.1) destinées à être utilisées initialement pour mettre en oeuvre la cession de ses infrastructures passives terrestres, cette cession ayant été *in fine* annulée (Cf.§2.2).

NOTE 4 PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

4.1 BASES DE PRÉPARATION DES COMPTES

Les états financiers consolidés couvrent les périodes de 12 mois arrêtées aux 30 juin 2026 et 2025.

Conformément au règlement n° 1606/2002 du Parlement européen et du conseil du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, Eutelsat présente ses états financiers consolidés selon le référentiel comptable international (IFRS). Ce référentiel intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS) et les interprétations du comité d'interprétation (SIC et IFRIC), applicable de manière obligatoire au 30 juin 2026.

Le référentiel IFRS adopté par l'Union Européenne au 30 juin 2026 est disponible à l'adresse Internet suivante : http://ec.europa.eu/commission/index_fr.

Les états financiers consolidés ont été établis selon les principes généraux des IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, méthode de la comptabilité d'engagement, permanence de la présentation, importance relative et regroupement.

Nouvelles normes et interprétations

Le Groupe applique depuis le 1^{er} juillet 2025 les nouvelles normes et interprétations décrites ci-dessous et adoptées par l'Union européenne :

- Amendement à IFRS 10 et IAS 28 – vente ou contribution d'actifs entre un investisseur et une société liée (associate ou Joint Venture) ;
- Amendement à IFRS 9 et IFRS 7 – amendement à la classification et à l'évaluation des instruments financiers ;
- Amendement à IFRS 1, IFRS 7, IFRS 9, IFRS 10 et IAS 7 – Améliorations annuelles aux standards IFRS, Volume 11 ;
- Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 – Contrat faisant référence à des sources d'énergie intermittente.

Ces nouveaux textes n'ont pas eu d'effet significatif sur les états financiers du Groupe.

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les standards et amendements suivants :

- IFRS 18-Présentation des états financiers et informations à fournir applicable au 1^{er} janvier 2027 - le Groupe est en cours d'analyse des impacts de la mise en place d'IFRS 18 ;
- IFRS 19-Filiales n'ayant pas d'obligation d'information du public : Informations à fournir applicable au 1^{er} janvier 2027 ;
- Amendement à IAS 21, Conversion vers une monnaie de présentation hyperinflationniste applicable au 1^{er} janvier 2027 ;
- Amendement aux exemples illustratifs concernant IFRS 7, IFRS 18, IAS 1, IAS 8, IAS 36 et IAS 37. Pas de date effective ou de transition.

Pilier II

Le dispositif Pilier II de l'OCDE a été mis en œuvre dans la réglementation fiscale française à compter du 1^{er} janvier 2024. En conséquence, Eutelsat Communications S.A. et toutes ses entités contrôlées entrent dans le champ de nouvelles obligations fiscales et de conformité qui peuvent, selon le taux effectif d'imposition (TEI) calculé pour chaque juridiction où le Groupe est présent, entraîner un impôt supplémentaire afin de porter ce TEI à 15 %.

L'application de la réglementation Pilier II n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes du Groupe au 30 juin 2026.

4.2 RÈGLES DE PRÉSENTATION

4.2.1 Conversion des états financiers et transactions en devises étrangères

Les états financiers consolidés d'Eutelsat sont présentés en euro. En application de la norme IAS 21, effets des variations des cours des monnaies étrangères, chaque filiale du Groupe Eutelsat comptabilise ses opérations dans la monnaie la plus représentative de son environnement économique, la monnaie fonctionnelle.

Les filiales situées dans des pays en dehors de la zone euro tiennent leurs comptabilités dans la devise la plus représentative de leurs environnements économiques respectifs. L'ensemble des actifs et passifs monétaires libellés en devise sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les éléments du compte de résultat sont convertis au taux de change moyen de la période. Les écarts de conversion du bilan et du compte de résultat qui proviennent des variations de taux de change sont présentés en écarts de conversion dans les capitaux propres. Le Groupe ne consolide aucune société significative dont la devise fonctionnelle est celle d'une économie hyper inflationniste.

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en monnaie fonctionnelle aux taux de change des jours des transactions. Les gains et les pertes de change résultant du règlement de ces transactions et de la conversion au taux de change de clôture des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en résultat de change.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion des avances capitalisables consenties à des filiales étrangères et faisant partie de l'investissement net dans la filiale consolidée sont enregistrés directement en capitaux propres sous la rubrique écart de conversion.

La principale devise étrangère utilisée est le dollar U.S. Le taux de clôture retenu est de 1,1406 dollar U.S. pour 1 euro et le taux moyen de la période est de 1,1661 dollar U.S. pour 1 euro.

4.2.2 Présentation des actifs et passifs courants et non courants

Les actifs et les passifs courants sont ceux que le Groupe s'attend à réaliser, consommer ou régler durant le cycle d'exploitation normal, qui est inférieur à 12 mois. Tous les autres actifs et passifs sont non courants.

4.3 JUGEMENTS COMPTABLES ET ESTIMATIONS SIGNIFICATIVES

La préparation des états financiers consolidés du Groupe requiert le recours à des jugements, estimations et hypothèses jugées raisonnables, susceptibles d'impacter certains éléments d'actif et de passif et les montants des produits et des charges qui figurent dans ces états financiers et les notes qui les accompagnent. La Direction est amenée à revoir ces estimations et appréciations de manière constante sur la base de l'expérience passée et d'autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques existantes lors de la formulation de ces estimations et hypothèses. Le dénouement des opérations sous-jacentes à ces estimations et

hypothèses pourrait résulter, en raison de l'incertitude attachée à ces dernières, en un ajustement significatif des montants comptabilisés au cours d'une période subséquente.

Dans le cadre de l'établissement des états financiers au 30 juin 2026, la Direction a exercé son jugement, notamment au regard de la valeur recouvrable des actifs, de la reconnaissance du chiffre d'affaires, de l'estimation des provisions et l'appréciation des passifs éventuels, de la comptabilisation des actifs et passifs d'impôt, de l'évaluation du risque de non recouvrabilité des créances clients.

Les montants définitifs pourraient être différents de ces estimations.

NOTE 5 INFORMATION SECTORIELLE

En application de la norme IFRS 8 « Secteurs Opérationnels », l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion financière interne communiquées au Directeur Général et au Directeur Financier, conjointement, le CODM (« Chief Operating Decision Maker »), qui sont responsables de l'allocation des ressources financières.

Le Groupe a toujours considéré qu'il n'avait qu'une activité globale de prestation de services de connectivité entièrement intégrés partout dans le monde, pour la vidéo, les réseaux d'entreprise à haut débit, les mobiles, principalement à destination des opérateurs de télécommunication et diffuseurs internationaux, les intégrateurs de réseaux d'entreprise et les sociétés pour leurs besoins propres.

La prise de contrôle de OneWeb en septembre 2023 n'a pas changé cette évaluation, le Groupe considérant que le critère le plus pertinent d'analyse est l'appréciation des services rendus et la nature des risques associés, plutôt que leur destination.

Les indicateurs de performance suivis sont :

- le chiffre d'affaires ;
- l'EBITDA ajusté ;
- les investissements bruts couvrant les acquisitions de satellites et d'autres actifs corporels ou incorporels, ainsi que les paiements liés aux dettes de location.

Exercice clos au 30 juin 2026 (€ millions)	2025	2026
Produits des activités opérationnels	1 129,2	1 046,1
Charges opérationnelles	(357,3)	(357,3)
EBITDA AJUSTÉ	771,9	688,8
Dépréciations et amortissements	(441,7)	(392,8)
Autres produits et charges opérationnels	(229,4)	(152,7)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	100,8	143,3
Résultat financier	(84,6)	(85,5)
Impôts sur les sociétés	1,6	8,0
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	(117,7)	(142,9)
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	0,1	0,4
PART ATTRIBUABLE AU GROUPE	(99,8)	(76,7)

Exercice clos au 30 juin 2026 (€ millions)	2025	2026
Dettes nettes à la clôture	2 134,7	1 920,4

Exercice clos au 30 juin 2026 (€ millions)	2025	2026
Acquisitions de satellites, d'autres biens et équipements et d'actifs incorporels	(101,4)	(64,7)
Encaissement des prêts ECA et autres lignes de crédit bancaires	—	—
Remboursements des prêts SMBC et autres lignes de crédit bancaires	(0,1)	(231,0)
Dettes locatives	(41,5)	(32,0)
CASH-FLOW DISCRETIONNAIRE	(143,0)	(327,7)

NOTE 6 NOTES ANNEXES DU COMPTE DE RÉSULTAT

6.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Principes comptables

La majorité des contrats concerne la fourniture de services de capacité satellitaire auprès de clients distributeurs (qui revendent la capacité à des utilisateurs finaux) et de clients utilisateurs (qui utilisent la capacité pour leurs propres besoins). Ces contrats couvrent généralement des périodes allant de plusieurs mois à plusieurs années à l'exception de certains contrats portant sur de la fourniture de capacité occasionnelle de courte durée. Pour l'ensemble de ces contrats, le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement, au fur et à mesure du transfert du contrôle de la capacité au client sur la période contractuelle en fonction du volume d'unités de capacité satellitaire vendu (exprimé en Mhz ou Mbps selon les contrats). Cette méthode permet de reconnaître le chiffre d'affaires correspondant au niveau de service rendu à nos clients pour une période donnée en tenant compte des éventuelles variations de volume d'unités vendues au cours du contrat.

Certains contrats incluent des contreparties variables telles que des prix variables ou des périodes de gratuité. Pour ces contrats, le Groupe estime le montant de contrepartie auquel il aura droit en échange de la fourniture des services promis au client et en tient compte dans la reconnaissance du chiffre d'affaires dès lors qu'il est hautement probable que la levée ultérieure de l'incertitude relative au montant cumulé du chiffre d'affaires ne se produira pas.

Le Groupe prend parfois à sa charge des frais marketing (promotion, publicité, ...) ou techniques (principalement des achats et installations d'antennes) pour le compte de certains clients. Lorsque ces frais ne sont pas distincts du service transféré au client, ils constituent une même obligation de performance avec le service fourni et la contrepartie payable au client est reconnue en réduction du prix de la transaction. Lorsque la contrepartie payable au client est octroyée en contrepartie d'un service distinct de la part du client et correspond à la juste valeur du service pour le Groupe elle est comptabilisée en charges opérationnelles.

Certains contrats prévoient la possibilité d'une résiliation anticipée, moyennant le versement d'indemnités. Lorsque ces indemnités sont versées dans le cadre d'une modification de contrat qui porte sur des services du contrat existant, les services du contrat amendé ne forment qu'une seule et même obligation de performance avec les services partiellement remplis à la date de modification. Ces indemnités sont alors étalées sur la durée de vie du contrat modifié.

Les paiements initiaux reçus sont reportés en tant que passif contractuel dans la mesure où ils dépassent le chiffre d'affaires cumulé comptabilisé. Une évaluation est effectuée pour déterminer si les paiements anticipés constituent un avantage financier significatif pour le Groupe. Lorsqu'une composante de financement importante attribuable à la fourniture de financement est identifiée, le Groupe ajuste les produits à comptabiliser pour tenir compte de l'effet de l'actualisation et dénoue le passif du contrat sur la base du taux d'actualisation qui serait reflété dans une transaction de financement distincte avec le client. Les produits et les charges de financement applicables sont présentés sur une base brute.

6.1.1 Chiffre d'affaires par application

Le chiffre d'affaires par application se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2026
Vidéo	608,2	519,1
Services aux gouvernements	185,1	178,5
Connectivité Fixe	173,3	121,9
Connectivité Mobile	127,0	153,6
TOTAL ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	1 093,6	973,1
Autres Revenus ⁽¹⁾	35,6	73,0
TOTAL	1 129,2	1 046,1
Taux de change EUR/USD	1,082	1,166

(1) Les autres revenus incluent l'effet de couverture de change du chiffre d'affaires euros/dollars qui s'élève à 6,9 millions d'euros contre 0,8 million d'euros pour l'exercice clos le 30 juin 2025.

Les autres revenus incluent l'effet de couverture de change euros/dollars, la rémunération de services de conseil ou d'ingénierie fournis à des tiers.

6.1.2 Chiffre d'affaires par zone géographique

Le chiffre d'affaires par zone géographique, déterminé à partir des adresses de facturation des clients, se présente comme suit :

(en millions d'euros et pourcentage)			30 juin 2025		30 juin 2026	
Régions	Montant	%	Montant	%		
France	81,5	7,2	109,0	10,4		
Italie	101,2	9,0	80,1	7,7		
Royaume-Uni	72,6	6,4	59,8	5,7		
Europe (autres)	325,7	28,8	310,2	29,7		
États-Unis	212,3	18,7	198,0	18,9		
Amériques (autres)	37,9	3,5	32,4	3,1		
Moyen-Orient	163,7	14,5	157,8	15,1		
Afrique	98,9	8,8	57,9	5,5		
Asie	34,0	3,0	33,2	3,2		
Autres ⁽¹⁾	1,5	0,1	7,7	0,7		
TOTAL	1 129,2	100,0	1 046,1	100,0		

(1) Les autres revenus incluent l'effet de couverture de change du chiffre d'affaires euros/dollars qui s'élève à 6,9 million d'euros contre 0,8 million d'euros pour l'exercice clos le 30 juin 2025.

6.1.3 Carnet de commandes

Le carnet de commandes représente le chiffre d'affaires futur correspondant aux contrats d'attribution de capacité ou de services (y compris les contrats pour les satellites en cours d'approvisionnement). Il s'établit à 2,4 milliards d'euros au 30 juin 2026. Le carnet de commandes sécurisé, qui correspond aux exigences requises par IFRS 15 et excluant le chiffre d'affaires soumis à des clauses de rupture anticipées, s'élève à 1,9 milliards d'euros. Le montant du carnet de commandes sécurisé à échéance à moins de cinq ans s'élève à 1,7 milliards d'euros, dont 1,1 milliard à moins de deux ans.

6.2 CHARGES OPÉRATIONNELLES

Les coûts des opérations incluent principalement les coûts de personnel et les autres coûts liés au contrôle et à l'exploitation des satellites, ainsi que les primes d'assurance-vie en orbite des satellites.

Les frais commerciaux et administratifs comprennent essentiellement les coûts du personnel administratif et commercial, l'ensemble des dépenses de marketing et de publicité ainsi que les frais généraux rattachés.

Les charges opérationnelles relatives aux dépréciations sur les créances commerciales et les actifs sur contrat clients s'élèvent à 4,6 millions d'euros 30 juin 2026 (contre 13,3 millions d'euros pour l'exercice clos le 30 juin 2025).

6.2.1 Charges de personnel

Les charges de personnel (y compris la participation légale des salariés) se ventilent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2026
Coûts des opérations	66,4	71,9
Charges commerciales et administratives	93,3	97,5
TOTAL	159,6	169,4

Les salariés d'Eutelsat S.A. bénéficient d'un Plan d'Épargne d'Entreprise (PEE) alimenté par versements volontaires des salariés, d'un dispositif de Compte Épargne Temps (CET) et d'un accord d'intéressement conclu pour une durée de trois ans assis sur des objectifs révisables annuellement.

6.2.2 Effectifs

Le Groupe compte 1 146 salariés équivalent temps plein à la clôture au 30 juin 2026 contre 1 068 à la clôture au 30 juin 2025.

Le nombre moyen d'employés, en équivalent temps plein sur l'exercice, s'établit comme suit :

	30 juin 2025	30 juin 2026
Opérations	530	565
Fonctions commerciales et administratives	538	581
TOTAL	1 068	1 146

6.2.3 Rémunération en actions et assimilés

Principes comptables

Les paiements fondés sur des actions sont évalués à leur juste valeur à la date d'attribution des plans et sont comptabilisés en charges de personnel sur la durée d'acquisition des droits représentatifs de l'avantage consenti, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres pour les plans dénoués en actions ou des autres passifs financiers pour les plans dénoués en trésorerie. Ils sont réévalués à chaque clôture afin de tenir compte de l'évolution des hypothèses d'acquisition des droits (taux de rotation du personnel, probabilité d'atteinte des critères de performance) et, pour les plans dénoués en trésorerie, de l'évolution des conditions de marché (cours de bourse).

En complément des plans en vigueur au sein du Groupe au 30 juin 2025, le Groupe a octroyé un nouveau plan d'actions, réglé en trésorerie, le 17 décembre 2025. L'attribution de ces actions est soumise à une condition de présence et à l'atteinte de conditions de performance.

La charge constatée au titre de ces plans (hors charges sociales) s'est élevée à 0,8 million d'euros sur l'exercice clos le 30 juin 2026 contre une charge de 0,8 million d'euros sur l'exercice clos le 30 juin 2025.

Les caractéristiques des plans sont les suivantes :

Caractéristiques des plans	Plan novembre 2023	Plan novembre 2024	Plan novembre 2025
Période d'acquisition	Juillet 2023 – Juin 2026	Juillet 2024 – Juin 2027	Décembre 2025 – Juin 2028
Mode de règlement	Trésorerie	Trésorerie	Trésorerie
Nombre maximal d'actions attribuables à l'origine	574 159	679 500	739 556
Nombre de bénéficiaires	25	32	36
NOMBRE D'ACTIONS ET CONDITIONS DE PERFORMANCE DU PLAN D'ACTIONS GRATUITES			
Nombre d'actions total en circulation			
Conditions de performance			
NOMBRE D'ACTIONS ET CONDITIONS DE PERFORMANCE DES PLANS D'ACTIONS FICTIVES			
Nombre d'actions total en circulation	342 379	433 899	699 212
Objectifs de performance	New Business Revenues, cash-flow libre discrétionnaire et CSR	Connectivity Revenues, Ebitda, CAPEX et CSR	Connectivity Revenues, Ebitda, CAPEX et CSR
JUSTE VALEUR DES ACTIONS AU 30 JUIN 2026			
Juste valeur	2,7	2,5	2,5
Valorisation totale du plan au 30 juin 2026 <i>(en millions d'euros)</i> ⁽¹⁾	0,7	1,0	1,6
CHARGE DE L'EXERCICE			
Charge de l'exercice clos le 30 juin 2026 <i>(en millions d'euros)</i> ⁽¹⁾	(0,3)	(0,2)	(0,3)

(1) Hors charges sociales.

6.3 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

Principes comptables

Les autres produits et charges opérationnels sont constitués des produits et charges inhabituels, anormaux et peu fréquents. Ils comprennent notamment les dépréciations d'actifs, le coût des échecs au lancement et les remboursements d'assurance y afférant, les litiges non commerciaux nets des frais engagés, les frais de restructuration, les résultats de cession d'immobilisations et les conséquences des évolutions de périmètre (frais d'acquisitions et résultats de cession).

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2026
Autres produits opérationnels	3,2	47,7
Autres charges opérationnelles	(232,7)	(200,4)
TOTAL	(229,4)	(152,7)

Au 30 juin 2026, les autres produits opérationnels sont principalement liés à la fin des contrats de location des satellites AT1, AT2 et d'une partie des transpondeurs AM6 pour un montant net de 44 millions d'euros (Annulation des dettes de location déduction faite de la sortie des droits d'utilisation). Les autres charges opérationnelles incluent principalement les dépréciations sur les satellites pour 111,3 millions d'euros, le coût net de l'arrêt anticipé du projet E113WX pour 51,3 millions d'euros, les coûts liés au projet de vente d'actifs d'infrastructures terrestres passives pour 21,6 millions d'euros et le coût net des litiges et des restructurations pour 10,6 millions d'euros.

Au 30 juin 2025 les autres produits opérationnels sont principalement liés au produit complémentaire au titre de la bande C. Les autres charges opérationnelles incluent principalement les dépréciations sur les satellites pour 186 millions d'euros, des coûts relatifs à l'abandon d'un projet d'investissement pour 19 millions d'euros ainsi que des coûts liés aux variations de périmètres pour 23 millions d'euros relatifs à l'intégration OneWeb au cours de l'exercice précédent, et au projet de vente d'actifs d'infrastructures terrestres passives.

6.4 RÉSULTAT FINANCIER

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2026
Charges d'intérêts après couverture	(115,1)	(109,1)
Intérêts sur dettes locatives	(11,8)	(9,6)
Frais d'émission d'emprunt & commissions	(11,5)	(18,3)
Intérêts capitalisés	2,7	1,9
COÛT DE LA DETTE BRUTE	(135,7)	(135,1)
Produits financiers	63,1	95,5
COÛT DE LA DETTE NETTE	(72,6)	(39,5)
Variation des instruments financiers dérivés	2,2	(1,7)
Résultat de change	(8,7)	(3,2)
Autres	(5,4)	(41,0)
RÉSULTAT FINANCIER	(84,6)	(85,5)

L'évolution du coût de la dette nette est principalement expliquée par l'impact du recyclage des instruments financiers et par le passage en perte des frais d'émission non totalement amortis sur les anciennes dettes. Les autres charges financières d'un montant de 41 millions d'euros correspondent majoritairement à l'indemnité de remboursement anticipé d'un emprunt obligataire de 33 millions d'euros.

Le montant des intérêts capitalisés est dépendant de l'avancement et du nombre des programmes de constructions satellitaires constatés au cours de l'exercice concerné. Le taux d'intérêt retenu pour la détermination des charges d'intérêts capitalisables est de 4,29 % au 30 juin 2026 contre 4,29 % au 30 juin 2025.

Les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés aux 30 juin 2026 et 2025 incluent notamment la part inefficace de la valeur temps des instruments dérivés qualifiés dans une relation de couverture.

6.5 IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

La charge d'impôt du Groupe se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2025	30 juin 2026
Charge d'impôt courant	(15,2)	(10,4)
Produit (charge) d'impôt différé	16,8	18,4
TOTAL IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	1,6	8,0

Le rapprochement de la charge d'impôt théorique, calculée selon le taux de droit commun en France appliqué au résultat avant impôt, résultat des sociétés mises en équivalence, avec la charge d'impôt réelle, s'établit comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2025	30 juin 2026
Résultat courant avant impôt	16,2	57,8
Taux d'impôt de droit commun en France	25,83 %	25,83 %
CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE	(4,2)	(14,9)
Bénéfices non taxables	60,6	57,8
Différences de taux d'imposition	7,1	3,4
Dépréciation du goodwill	(66,2)	—
CVAE	(0,5)	(0,5)
Pertes de la période non activées	—	(40,9)
Autres différences permanentes	4,8	3,1
CHARGES D'IMPÔT	1,6	8,0
<i>Taux d'impôt effectif</i>	<i>9,81 %</i>	<i>(13,82 %)</i>

Au 30 juin 2026, le taux effectif d'impôt de (13,82 %) s'explique principalement par un effet positif de 57,8 millions d'euros résultant de l'exonération des bénéfices issus de l'exploitation de satellites sur des positions géostationnaires chez Eutelsat SA. Cet effet est partiellement compensé par des pertes de la période non reconnues en impôts différés, pour un montant total de 40,9 millions d'euros, dont 38,9 millions d'euros chez Eutelsat SA.

Au 30 juin 2025, les autres différences permanentes intègrent principalement l'impact des différences de change sur les positions d'impôts différés des filiales Satellites Mexicanos et Eutelsat Do Brasil pour 12 millions d'euros, les litiges fiscaux pour (3,7) millions d'euros, compensées en partie par d'autres différences permanentes pour (3,5) millions d'euros..

6.6 RÉSULTAT PAR ACTION

Principes comptables

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires d'Eutelsat Communications par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant chaque période considérée. Les actions propres ne sont pas prises en compte pour le calcul du résultat par action.

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation entre le résultat net et les résultats nets (de base et dilué) revenant aux actionnaires utilisés pour le calcul des résultats par action (de base et dilué).

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2025	30 juin 2026
Résultat net	(99,8)	(77,2)
Quote-part de résultat des filiales rétrocédée aux participations ne donnant pas le contrôle	0,1	0,4
RÉSULTAT NET UTILISÉ POUR LE CALCUL DU RÉSULTAT PAR ACTION	(99,7)	(76,7)
Nombre moyen d'actions de base	1 013 162 112	1 013 162 112
Résultat par action de base	(0,098)	(0,076)

NOTE 7 NOTES ANNEXES DU BILAN

7.1 ACTIFS IMMOBILISÉS

7.1.1 Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

Principes comptables

Écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée en échange du contrôle de l'entité acquise est évaluée à sa juste valeur et inclut les clauses de rémunération éventuelles en tenant compte de leur probabilité de survenance. Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur. Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont exclus de la contrepartie transférée et sont inscrits en autres produits et charges opérationnels lorsqu'ils sont encourus.

Les participations ne donnant pas le contrôle peuvent, à la date d'acquisition, être évaluées à la juste valeur ou en quote-part des actifs et passifs identifiables de l'entité acquise. L'option pour l'application de l'une de ces deux méthodes est exerçable transaction par transaction.

Lors de la première consolidation, l'ensemble des actifs, passifs et passifs éventuels de la société acquise est estimé à sa juste valeur. Dans le cadre d'une prise de contrôle par achats successifs, la participation antérieurement détenue est réévaluée à sa juste valeur en date d'acquisition, le profit ou la perte en découlant est comptabilisé en résultat.

Les écarts d'acquisitions sont évalués dans la devise fonctionnelle de l'entité acquise, à la date du regroupement, pour un montant égal à la différence entre la somme de la juste valeur de la contrepartie versée et la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés. Ils font l'objet d'un test de dépréciation comme décrit au paragraphe 7.1.4.

Contrats clients et relations associées

Les contrats clients et relations associées, acquis dans le cadre de regroupement d'entreprises, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. La juste valeur est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière telles que celles fondées sur les revenus ou la valeur de marché. Ces actifs sont amortis linéairement sur leur durée de vie économique, estimée sur la base de la durée moyenne des relations contractuelles existant à la date d'acquisition et de taux de renouvellement attendus. La principale relation client reconnue dans les comptes du Groupe est celle d'Eutelsat SA, amortie sur une durée de 20 ans.

Marque Eutelsat

La marque Eutelsat a été reconnue lors de l'acquisition d'Eutelsat S.A. par Eutelsat Communications en 2005.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées de frais de développement capitalisés, de licences, les droits prioritaires à l'Union Internationale des Télécoms (UIT) et de droits orbitaux.

Les frais de développement sont capitalisés et amortis sur une durée comprise entre 3 et 7 ans dès lors que le Groupe peut démontrer :

- la capacité technique à réaliser l'actif pour l'utiliser ou le vendre ;
- l'intention et la capacité d'achever le développement de l'actif, et de l'utiliser ou de le vendre ;
- la capacité à utiliser ou vendre l'actif ;
- la probabilité que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe du fait de cet actif ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières ou autres adéquates à la réalisation de l'actif ;
- la capacité à mesurer de manière fiable les dépenses attribuables à l'actif durant sa phase de développement.

Les dépenses engagées au titre de la recherche (ou durant la phase de recherche d'un projet interne) sont reconnues en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les capacités d'émission, de droits orbitaux et les licences sont amorties sur leur durée d'utilisation, qui sont les suivantes :

- pour les capacités d'émission et les droits orbitaux entre 13 et 23 ans ;
- pour les licences entre 1 et 13 ans autres.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 7 – NOTES ANNEXES DU BILAN

Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles ont évolué comme suit au cours des deux exercices :

(en millions d'euros)	Écarts d'acquisition	Autres immobilisations incorporelles	Total
IMMOBILISATIONS BRUTES			
VALEUR BRUTE AU 30 JUIN 2024	482,7	698,0	1 180,7
Acquisitions	535,0	18,1	553,1
Transferts	—	14,8	14,8
Variations de change	(33,1)	(27,0)	(60,1)
Cessions et mises au rebut	—	—	—
Actifs détenus en vue de leur cession et autres ⁽²⁾	(136,2)	(1,5)	(137,7)
VALEUR BRUTE AU 30 JUIN 2025	848,4	702,2	1 550,6
Acquisitions	—	16,8	16,8
Transferts	—	8,5	8,5
Variations de change	9,3	7,6	16,8
Actifs détenus en vue de leur cession et autres ⁽²⁾	136,2	1,5	137,7
VALEUR BRUTE AU 30 JUIN 2026	993,8	736,1	1 730,0
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS			
AMORTISSEMENTS CUMULÉS AU 30 JUIN 2024	—	(590,6)	(590,6)
Dotations aux amortissements	—	(44,3)	(44,3)
Dépréciations et pertes de valeurs ⁽¹⁾	(535,0)	—	(535,0)
Variations de change	—	23,1	23,1
Reprises (cessions et mises au rebut)	—	—	—
Transferts et autres	—	—	—
Actifs détenus en vue de leur cession et autres ⁽²⁾	59,1	1,1	60,2
AMORTISSEMENTS CUMULÉS AU 30 JUIN 2025	(476,0)	(610,8)	(1 086,7)
Dotations aux amortissements	—	(38,6)	(38,6)
Dépréciations et pertes de valeurs	—	—	—
Variations de change	—	(6,6)	(6,6)
Transferts et autres	—	(1,1)	(1,1)
Actifs détenus en vue de leur cession et autres ⁽²⁾	(59,1)	(1,1)	(60,1)
AMORTISSEMENTS CUMULÉS AU 30 JUIN 2026	(535,0)	(657,5)	(1 192,5)
VALEUR NETTE AU 30 JUIN 2024	482,7	107,4	590,1
VALEUR NETTE AU 30 JUIN 2025	372,4	91,5	463,9
VALEUR NETTE AU 30 JUIN 2026	458,8	78,6	537,5

(1) Les dépréciations de contrats sont essentiellement enregistrées en autres charges opérationnelles (cf. Note 6.3).

(2) Il s'agit de la réintégration des actifs qualifiés comme destinés à être cédés au juin 2025 et qui ne sont plus qualifiés comme tels au 30 juin 2026. Voir Note 7.5.1 « Actifs détenus en vue de la vente ».

7.1.2 Immobilisations corporelles et immobilisations en cours

Principes comptables

Les satellites et autres immobilisations corporelles sont évalués à leur coût d'acquisition comprenant tous les coûts directement attribuables à la préparation de leur utilisation, après déduction des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeurs.

Le coût des satellites comprend toutes les dépenses encourues pour leur mise en service, notamment les coûts de construction, de lancement, d'assurance au lancement, les intérêts capitalisés, les primes d'intéressement et autres coûts directement attribuables à la supervision du programme (études, frais de personnel et prestations de conseil).

Les coûts d'emprunts relatifs au financement d'immobilisations corporelles sont capitalisés pour la part encourue au cours de la période de construction. En l'absence d'emprunt spécifiquement adossé à l'immobilisation en cours de construction, les intérêts capitalisés sont calculés à partir d'un taux de capitalisation égal à la moyenne pondérée des coûts d'emprunts du Groupe.

Les durées d'utilité retenues par le Groupe sont les suivantes :

- 12 à 24 ans pour les satellites géostationnaires ;
- 7 ans pour les satellites à orbite basse ;
- 5 à 10 ans pour les équipements de surveillance du trafic ;
- 2 à 5 ans pour les équipements informatiques ;
- 3 à 10 ans pour les aménagements et agencements des constructions, y compris en ce qui concerne les portails de réseaux à satellite.

Les satellites sont amortis à compter de leur mise en service technique. Le délai observé entre le lancement d'un satellite et sa mise en service technique peut varier entre un et neuf mois, suivant le mode de propulsion utilisé par le satellite et, dans le cas des satellites en orbite terrestre basse, la configuration de la constellation. Les satellites en orbite terrestre basse font partie d'une constellation qui nécessite un nombre minimum de satellites pour fournir un service commercial viable et, par conséquent, la durée de vie utile des satellites en orbite terrestre basse est limitée au point où la constellation n'est plus en mesure de fournir un service commercial viable.

Le Groupe revoit chaque année les durées d'utilité résiduelles de ses satellites en orbite, en se fondant à la fois sur leur utilisation prévue et sur l'évaluation technique de leur durée de vie. En cas de réduction ou d'allongement de la durée d'utilité, le plan d'amortissement est revu de façon prospective.

Les immobilisations en cours de construction comprennent principalement les jalons de paiements, représentatifs de l'avancement de la construction des satellites en cours, ainsi que les avances versées au titre des lanceurs et des assurances au lancement, en plus des actifs du réseau au sol qui sont en construction.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 7 – NOTES ANNEXES DU BILAN

Les immobilisations corporelles ont évolué comme suit au cours des deux exercices :

(en millions d'euros)	Satellites	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
IMMOBILISATIONS BRUTES				
VALEUR BRUTE AU 30 JUIN 2024	6 391,0	607,5	357,6	7 356,3
Acquisitions	3,8	18,3	61,2	83,3
Cessions	—	(0,1)	(8,4)	(8,6)
Mises au rebut ⁽¹⁾	(377,2)	(6,0)	(0,6)	(383,8)
Variations de change	(100,1)	(5,8)	(0,9)	(106,8)
Actifs détenus en vue de leur cession et autres ⁽³⁾	—	(236,6)	(7,3)	(244,0)
Transferts et autres ⁽²⁾	227,2	30,2	(272,3)	(14,9)
VALEUR BRUTE AU 30 JUIN 2025	6 144,7	407,3	129,2	6 681,2
Acquisitions	—	106,4	62,8	169,2
Cessions	—	(84,1)	(4,4)	(88,6)
Mises au rebut ⁽¹⁾	(243,5)	2,9	(82,9)	(323,6)
Variations de change	28,0	2,6	0,6	31,2
Entrée de périmètre à la valeur nette	—	—	—	—
Actifs détenus en vue de leur cession et autres ⁽³⁾	—	236,4	7,3	243,7
Transferts et autres	—	7,1	(14,7)	(7,6)
VALEUR BRUTE AU 30 JUIN 2026	5 929,2	678,6	97,9	6 705,7
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS				
AMORTISSEMENTS CUMULÉS AU 30 JUIN 2024	(3 576,9)	(433,0)	—	(4 010,1)
Dotations aux amortissements	(303,3)	(42,8)	—	(346,1)
Dépréciations et pertes de valeurs ⁽⁴⁾	(182,9)	(0,1)	—	(183,0)
Reprises (mises au rebut) ⁽¹⁾	372,1	6,0	—	378,1
Variations de change	72,1	3,6	—	75,7
Actifs détenus en vue de leur cession et autres ⁽³⁾	—	149,7	—	149,7
Transferts et autres ⁽²⁾	—	(0,9)	—	(0,9)
AMORTISSEMENTS CUMULÉS AU 30 JUIN 2025	(3 619,4)	(317,5)	—	(3 936,9)
Dotations aux amortissements	(267,0)	(48,4)	—	(315,3)
Dépréciations et pertes de valeurs ⁽⁴⁾	(111,3)	—	—	(111,3)
Reprises (mises au rebut) ⁽¹⁾	250,1	(2,9)	—	247,1
Variations de change	(21,4)	(1,2)	—	(22,6)
Actifs détenus en vue de leur cession et autres ⁽³⁾	—	(149,8)	—	(149,8)
Transferts et autres	—	1,1	—	1,1
AMORTISSEMENTS CUMULÉS AU 30 JUIN 2026	(3 768,5)	(510,1)	—	(4 278,6)
VALEUR NETTE AU 30 JUIN 2024	2 814,1	174,5	357,6	3 346,2
VALEUR NETTE AU 30 JUIN 2025	2 525,2	89,9	129,2	2 744,3
VALEUR NETTE AU 30 JUIN 2026	2 160,7	168,5	97,9	2 427,1

(1) Les mises au rebut et les reprises de dépréciations associées sont principalement liées respectivement à l'arrêt du satellite E33E et de plusieurs transpondeurs au 30 juin 2025 et à l'arrêt par anticipation du contrat Thales couvrant la fourniture du satellite E113WX au 30 juin 2026 (voir note 2.3).

(2) Les transferts au cours de la période close le 30 juin 2025 correspondent principalement lié à la mise en service du satellite E36D.

(3) Il s'agit de la réintégration des actifs qualifiés comme destinés à être cédés au juin 2025 et qui ne sont plus qualifiés comme tels au 30 juin 2026. Voir Note 7.5.1 « Actifs détenus en vue de la vente ».

(4) Les dépréciations au 30 juin 2025 concernaient principalement les satellites E117WB, E117WA et E115WB et celles au 30 juin 2026 sont principalement relatives au satellite Konnect VHTS.

Le Groupe a constaté une dépréciation sur des satellites pour respectivement (111.3) millions d'euros et (182.9) millions d'euros aux 30 juin 2026 et 30 juin 2025.

7.1.3 Droits d'utilisation sur contrats de location

Principes comptables

Les contrats au travers desquels le Groupe dispose de l'utilisation d'un actif spécifique sont comptabilisés à l'actif du bilan sous la forme d'un droit d'utilisation, assortis d'une dette au passif, lorsque les conditions des contrats sont telles que ces derniers sont qualifiés de contrats de location, c'est-à-dire qu'ils transfèrent le contrôle du bien sur la totalité de la durée de la location.

Les droits d'utilisation sont généralement amortis sur la durée de la location correspondant à la période non résiliable, complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'exercice par le Groupe est raisonnablement certain.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur du droit d'utilisation et de la dette locative est déterminé, pour chaque contrat, en fonction du taux marginal d'endettement correspondant estimé.

Les actifs de faible valeur unitaire ainsi que les contrats de location d'une durée inférieure à 12 mois sont comptabilisés en charge.

Les droits d'utilisation ont évolué comme suit au cours des deux exercices :

(en millions d'euros)	Satellites	Autres immobilisations corporelles	Total
IMMOBILISATIONS BRUTES			
VALEUR BRUTE AU 30 JUIN 2024	749,1	63,9	812,9
Nouveaux contrats	—	1,1	1,1
Modifications de contrats et résiliations anticipées de contrats	(139,5)	(1,8)	(141,2)
Variation de change	—	(0,6)	(0,6)
VALEUR BRUTE AU 30 JUIN 2025	609,6	62,6	672,3
Nouveaux contrats	—	1,8	1,8
Modifications de contrats et résiliations anticipées de contrats	(221,9)	0,7	(221,2)
Variation de change	—	0,2	0,2
Actifs détenus en vue de leur cession et autres	—	—	—
VALEUR BRUTE AU 30 JUIN 2026	387,6	65,3	452,9
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS			
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉS AU 30 JUIN 2024	(478,6)	(35,5)	(514,1)
Dotations aux amortissements	(44,1)	(7,0)	(51,1)
Variations de change	—	0,3	0,3
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉS AU 30 JUIN 2025	(429,6)	(39,6)	(469,2)
Dotations aux amortissements	(35,9)	(6,4)	(42,2)
Dépréciations et pertes de valeurs	3,3	—	3,3
Reprises (modifications et résiliations anticipées de contrats)	187,0	(0,7)	186,3
Variations de change	—	(0,1)	(0,1)
Actifs détenus en vue de leur cession et autres	—	—	—
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉS AU 30 JUIN 2026	(275,0)	(46,8)	(321,8)
VALEUR NETTE AU 30 JUIN 2025	180,1	23,0	203,1
VALEUR NETTE AU 30 JUIN 2026	112,6	18,5	131,1

Les droits d'utilisation des satellites portent essentiellement sur les contrats de location Express 36C et Astra 2G. Les contrats de location Express AT1, Express AT2 et Express AM6 ont été arrêtés par anticipation. Les durées de location sur ces contrats couvrent

la durée de vie attendue de ce type de satellite, à ce titre, aucun de ces contrats ne comporte d'options d'achat au terme du contrat. Aucune option de renouvellement n'a été retenue pour établir la durée des contrats de location.

7.1.4 Tests de valeur des actifs immobilisés

Principes comptables

Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles non amorties

Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie, telle que la marque, sont soumis à un test de dépréciation annuel, ou dès lors qu'un événement laisse à penser qu'ils pourraient avoir perdu de la valeur.

Actifs amortissables

Pour les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie définie, un test de dépréciation est réalisé lorsqu'il est relevé un indice externe ou interne indiquant que leurs valeurs recouvrables pourraient être inférieures à leurs valeurs comptables (par exemple la perte d'un client important ou un incident technique sur un satellite).

Le test de dépréciation consiste à apprécier la valeur recouvrable d'un actif qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des frais de cession et sa valeur d'utilité. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif en particulier, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient, c'est-à-dire le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. En déterminant ses UGT, le Groupe prend en compte les conditions d'utilisation de sa flotte, et notamment la capacité de certains satellites à servir de back-up pour d'autres satellites.

Les UGT correspondent aux positions orbitales, portant un ou plusieurs satellites, ainsi que les contrats clients et relations associées (après prise en compte de l'interdépendance technique ou économique de leurs flux de trésorerie).

Afin de déterminer la valeur d'utilité, le Groupe s'appuie sur des estimations de flux de trésorerie futurs. Ces flux sont générés par l'actif ou par l'UGT sur sa durée d'utilité, actualisés en utilisant le WACC du Groupe défini pour le test de dépréciation, et construits à partir du plan moyen terme approuvé par la Direction générale et revu par le Conseil d'administration. Les revenus de ce plan sont établis à partir du carnet de commandes par satellite, des études de marché ainsi que du plan de déploiement des satellites existants et futurs. Les coûts du plan pris en compte dans le test de dépréciation comprennent essentiellement les coûts d'assurance en orbite, les coûts techniques et commerciaux directement attribuables aux satellites testés et la charge d'impôt. Au-delà d'une durée maximum de cinq ans, les flux de trésorerie sont estimés en appliquant des taux d'évolution constants.

La juste valeur diminuée des frais de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou d'une unité) lors d'une opération, dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts d'opération.

Les pertes de valeur et les reprises de perte de valeur sont comptabilisées sous les rubriques autres produits autres charges opérationnels.

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition du Groupe résulte des acquisitions liées à l'activité satellites géostationnaires. Cet écart d'acquisition est donc suivi au niveau des secteurs opérationnels d'Eutelsat, sur la base des flux de trésorerie issus de l'activité satellites géostationnaires.

Test de dépréciation de l'écart d'acquisition GEO

Les prévisions utilisées sur un horizon fini de 7 ans se sont appuyées notamment sur le plan d'affaires Groupe couvrant la période jusqu'à l'exercice 2029-30 approuvé par le Conseil d'administration du 6 août 2026. Au-delà de l'exercice 2032-33 le test inclut une valeur terminale avec une hypothèse de croissance négative de -2,5 % à l'infini. Le Groupe considère pertinent d'utiliser des projections au-delà de cinq ans au vu de la visibilité à long terme dont il dispose sur une partie significative de son activité et de son profil de croissance attendu que le plan à long terme permet de mieux appréhender.

Le taux d'actualisation appliqué est un WACC (Weight Average Cost of Capital) de 8,2 %. Les principales hypothèses opérationnelles impactant la valeur recouvrable des actifs sont le niveau d'EBITDA, et les dépenses d'investissement nécessaires à la réalisation des flux de trésorerie supposés dans la prévision. Les hypothèses opérationnelles du plan à long terme se fondent sur des modèles de marché internes d'évolution de la croissance de l'activité du Groupe et sur des données de marché fournies par des experts indépendants.

Le résultat de ce test réalisé au 30 juin 2026 n'a mis en évidence aucune dépréciation à comptabiliser, le calcul indiquant une marge de manœuvre de 250 millions d'euros.

Le test est particulièrement sensible au taux d'actualisation (un WACC de 8,2 %) et au taux de croissance appliqué à l'infini (-2,5 %). Les analyses de sensibilité à ces paramètres sur la dépréciation des actifs de cette UGT sont les suivantes (pour chacune des analyses de sensibilité et sauf mention contraire, chaque année de l'horizon explicite est impactée tout comme l'année terminale) :

<i>(en millions d'euros)</i>	Hypothèse retenue						
Taux du WACC	8,95 %	8,70 %	8,45 %	8,20 %	7,95 %	7,70 %	7,45 %
Marge de manœuvre (« Headroom »)	46,7	111,6	179,3	250,2	324,4	402,2	483,9
Taux de croissance	(4,00 %)	(3,50 %)	(3,00 %)	(2,50 %)	(2,00 %)	(1,50 %)	(1,00 %)
Marge de manœuvre (« Headroom »)	33,6	99,6	171,5	250,2	336,5	431,8	537,4
Variation annuelle de l'EBITDA	(1,50 %)	(1,00 %)	(0,50 %)	– %	0,50 %	1,00 %	1,50 %
Marge de manœuvre (« Headroom »)	177,4	201,7	225,9	250,2	274,4	298,7	322,9
Variation des Capex pour chaque année							
<i>(en millions d'euros)</i>	30,0	20,0	10,0	–	(10,0)	(20,0)	(30,0)
Marge de manœuvre (« Headroom »)	(49,7)	50,3	150,2	250,2	350,1	450,1	550,0

Actifs amortissables

Concernant les tests de dépréciation réalisés sur les UGT positions orbitales géostationnaires au 30 juin 2026, les flux de trésorerie utilisés sont basés notamment sur le plan d'affaires du Groupe couvrant la période jusqu'à l'exercice 2029-30 approuvé par le Conseil d'administration le 6 août 2026, puis sur les flux de trésorerie étendus jusqu'à la fin de vie des satellites sur la base d'un taux de croissance normatif négatif.

Au 30 juin 2026, ces tests ont conduit à la comptabilisation d'une charge de dépréciation de 111 millions sur les satellites géostationnaires (voir note 7.1.2 « Immobilisations corporelles et immobilisations en cours » et voir note 7.1.3 « Droits d'utilisation sur contrats de location »). Au 30 juin 2025, la charge de dépréciation s'était élevée à 186 millions. Les dépréciations comptabilisées reflètent l'insuffisance des flux de trésorerie actualisés prévus par rapport aux valeurs comptables des actifs pour certaines positions

orbitales du Groupe. Cela reflète le fait que pour ces positions orbitales, les prévisions les plus récentes du Groupe indiquaient des flux de trésorerie opérationnels inférieurs, notamment en raison de l'intensification des pressions concurrentielles observées au cours de la période.

7.1.5 Engagements d'achats

En complément des éléments comptabilisés au bilan, le Groupe est engagé auprès de fournisseurs pour l'acquisition d'immobilisations (satellites et autres immobilisations) et la réalisation de prestations de services pour un montant total de 273.0 millions d'euros au 30 juin 2026 et pour 261.9 millions d'euros au 30 juin 2025.

L'échéancier aux 30 juin 2025 et 30 juin 2026 des paiements futurs au titre de ces engagements s'établit comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	au 30 juin 2025	au 30 juin 2026
Échéance à moins de 1 an	78,3	113,9
Entre 1 et 2 ans	74,7	32,9
Entre 2 et 3 ans	42,8	13,7
Entre 3 et 4 ans	0,1	0,8
Échéance à plus de 4 ans	65,9	111,7
TOTAL	261,9	273,0

7.2 TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

Principes comptables

Les participations du Groupe comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont initialement enregistrées au coût d'acquisition, comprenant le cas échéant le goodwill dégagé. Leur valeur comptable est, par la suite, augmentée ou diminuée pour prendre en compte la part du Groupe dans les bénéfices ou les pertes, réalisés après la date d'acquisition.

Après l'application de la méthode de la mise en équivalence et en cas d'indice de perte de valeur, la valeur comptable peut être amenée à être dépréciée dans le cas où sa valeur recouvrable serait inférieure à celle-ci.

Au 30 juin 2026, les titres des sociétés mises en équivalence représentent la valeur de mise en équivalence de la société OneWeb Holdings Ltd, et le résultat des sociétés mises en équivalence correspond à la quote-part d'Eutelsat S.A. dans le résultat de OneWeb Holdings Ltd.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 7 – NOTES ANNEXES DU BILAN

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2026
Participations à l'ouverture	356,6	212,7
Variation de périmètre	—	—
Acquisitions de titres	—	—
Cession de titres	—	—
Entrée de périmètre	—	—
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence ⁽¹⁾	(117,7)	(142,7)
Écart de conversion	(26,2)	2,2
PARTICIPATIONS À LA CLÔTURE	212,7	72,2

(1) Ce résultat inclut un montant de -29,6 millions de dollars U.S. lié à une dépréciation des titres de mises en équivalence de OneWeb.

Les principales données financières du sous-groupe OneWeb Holdings Ltd sur la base du dernier arrêté des comptes au 30 juin 2026, sont les suivantes :

(en millions d'euros)	30 juin 2026
RÉSULTAT NET	(464,2)
BILAN	
Actifs non courants	4 081,3
Actifs courants	5 878,1
Capitaux propres	2 143,8
Passifs non courants	280,3
Passifs courants	7 535,3

(en millions d'euros)	30 juin 2026
QUOTE-PART D'ACTIF NET DU GROUPE	
Situation nette	604,1
Pourcentage de détention	22,91 %
QUOTE-PART D'ACTIF NET DU GROUPE	138,4
Goodwill	0,4
Impairment	(66,6)
VALEUR COMPTABLE DES INTÉRÊTS DU GROUPE AU 30 JUIN 2026	72,2

7.3 CRÉANCES, ACTIFS ET PASSIFS SUR CONTRATS CLIENTS ET COÛTS D'OBTENTION ET D'EXÉCUTION DES CONTRATS

Principes comptables

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de dépréciations, comptabilisées en frais commerciaux et administratifs, afin de couvrir les risques de pertes attendues. Ces dépréciations sont établies sur la base d'une approche statistique des pertes de crédit attendues par marché et par région, après prise en compte des dépôts et garanties reçus, et complétées, le cas échéant, par une dépréciation spécifique en cas de manquement à des paiements contractuels ou de difficultés financières significatives d'un client.

Les actifs de contrats clients incluent les actifs relatifs au chiffre d'affaires reconnu au titre des prix variables ou des périodes de gratuité non encore facturés au client. Les coûts d'obtention des contrats correspondent aux contreparties payées au client. Les coûts d'exécution des contrats incluent l'étalement des coûts des ventes de terminaux de l'activité Haut Débit.

Les passifs de contrats sont composés des avances reçues des clients ou facturées en amont de la fourniture des services.

Les créances clients, actifs et passifs de contrats clients et coûts d'obtention et d'exécution des contrats se synthétisent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2026
ACTIFS		
Créances clients et comptes rattachés	290,1	352,0
Actifs sur contrats clients	52,0	59,8
Coûts d'exécution des contrats	—	—
Coûts d'obtention des contrats	4,8	4,9
TOTAL ACTIFS COURANTS ET NON COURANTS	346,9	416,7
■ dont part non courante	43,4	45,7
■ dont part courante	303,5	371,0
PASSIFS		
Passifs financiers - Garanties et engagements reçus	31,9	29,0
Passifs de contrats clients	358,4	282,6
TOTAL PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS	390,3	311,6
■ dont part non courante	283,8	235,1
■ dont part courante	106,6	76,5

7.3.1 Créances clients

Les créances clients échues et non échues se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2026
Créances non échues	100,9	223,1
Créances échues entre 0 et 90 jours	70,9	41,8
Créances échues entre 90 et 365 jours	64,9	30,9
Créances échues depuis plus de 365 jours	167,3	157,1
Dépréciation	(113,9)	(101,0)
TOTAL	290,1	352,0

La provision de dépréciation d'un montant de 101,0 millions d'euros au 30 juin 2026 couvre 64 % des créances échues depuis plus de 365 jours et représente 44 % de la totalité des créances échues.

Par ailleurs, étant donné la nature des activités et des géographies dans lesquelles il opère, le Groupe est amené régulièrement à recouvrer des créances échues depuis plus d'un an.

Le risque de crédit, lié au fait qu'un client n'honore pas sa dette à l'échéance fixée, est suivi au niveau de chaque entité sous la supervision des responsables financiers assistés pour les plus importantes d'entre elles par un *credit manager* et conformément aux instructions communiquées par le service recouvrement du Groupe. Ce suivi s'appuie principalement sur l'analyse des créances échues et peut être complété par une étude plus approfondie de la solvabilité de certains débiteurs. Selon l'appréciation des responsables financiers, les entités peuvent être conduites à se couvrir contre le risque de crédit en obtenant de la part des clients des garanties bancaires auprès d'établissements financiers de premier rang et des compagnies d'assurance et des dépôts de garantie.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 7 – NOTES ANNEXES DU BILAN

Le risque de crédit est réduit par les garanties et engagements reçus suivants :

(en millions d'euros)	30 juin 2025		30 juin 2026	
	Valeur des créances	Valeur de la garantie	Valeur des créances	Valeur de la garantie
Dépôts de garantie reçus	88,5	12,7	65,1	12,6
Garanties bancaires ou cautions d'assurances	7,6	3,8	10,0	8,1
Garanties maison-mère	1,8	2,6	3,8	3,8
TOTAL	97,9	19,1	78,9	24,4

Les dépôts de garantie sont comptabilisés en passifs financiers. Les garanties bancaires et garanties de maisons-mères n'apparaissent pas au bilan.

Les 10 premiers clients du Groupe représentent 33.8% du chiffre d'affaires au 30 juin 2026 (33 % au 30 juin 2025). Les cinq premiers représentent 20.7% du chiffre d'affaires (22% au 30 juin 2025).

Les dépréciations des créances clients ont évolué comme suit au cours des deux exercices :

(en millions d'euros)	Total
Valeur au 30 juin 2024	112,1
Dotations (reprises) nettes	13,8
Reprises utilisées	(10,2)
Variations de change	(1,8)
VALEUR AU 30 JUIN 2025	113,9
Dotations (reprises) nettes	13,4
Reprises utilisées	(26,6)
Variations de change	0,4
VALEUR AU 30 JUIN 2026	101,0

7.3.2 Actifs de contrats clients, coûts d'obtention et d'exécution des contrats non courants

(en millions d'euros)	Total
Actifs de contrats clients au 30 juin 2024	45,2
Consommation d'actifs de contrats clients sur la période	(9,3)
Nouveaux actifs de contrats comptabilisés sur la période	16,1
Reprises (dépréciations) nettes	—
Écart de conversion	(0,1)
ACTIFS DE CONTRATS CLIENTS AU 30 JUIN 2025	52,0
Consommation d'actifs de contrats clients sur la période	2,3
Nouveaux actifs de contrats comptabilisés sur la période	5,4
Reprises (dépréciations) nettes	—
Écart de conversion	—
ACTIFS DE CONTRATS CLIENTS AU 30 JUIN 2026	59,8

Les coûts d'obtention et d'exécution des contrats se présentent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Total
Coûts d'obtention et d'exécution de contrats clients au 30 juin 2024	4,9
Consommation des coûts d'obtention et d'exécution de contrats clients sur la période	(0,1)
Nouveaux coûts d'obtention et d'exécution de contrats clients comptabilisés sur la période	—
Variations de périmètre	—
COÛTS D'OBTENTION ET D'EXÉCUTION DE CONTRATS CLIENTS AU 30 JUIN 2025	4,8
Consommation des coûts d'obtention et d'exécution de contrats clients sur la période	—
Nouveaux coûts d'obtention et d'exécution de contrats clients comptabilisés sur la période	0,2
Variations de périmètre	—
COÛTS D'OBTENTION ET D'EXÉCUTION DE CONTRATS CLIENTS AU 30 JUIN 2026	4,9

7.3.3 Passifs de contrats clients

Les passifs de contrats clients se présentent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Total
Passifs de contrats clients au 30 juin 2024 ajusté ⁽¹⁾	416,8
Reconnaissance du chiffre d'affaires sur la période	(135,3)
Nouveaux passifs de contrats clients comptabilisés sur la période	82,6
Écart de conversion	(5,6)
Variations de périmètre	—
PASSIFS DE CONTRATS CLIENTS AU 30 JUIN 2025	358,4
Reconnaissance du chiffre d'affaires sur la période	(64,9)
Nouveaux passifs de contrats clients comptabilisés sur la période	(12,3)
Écart de conversion	1,4
Variations de périmètre	—
PASSIFS DE CONTRATS CLIENTS AU 30 JUIN 2026	282,6

(1) Les comptes comparatifs ont été retraités afin d'ajuster la position de produits constatés d'avance de la filiale Eutelsat do Brasil LTDA en lien avec un contrat client datant de 2016 et incluant une composante de financement. La charge financière sur les premières années du projet avait été sous-évaluée avec comme conséquence une surévaluation de la reprise du produit constaté d'avance. Les retraitements se sont traduits par une hausse des produits constatés d'avance de 33,8 millions d'euros et un impact net négatif dans les capitaux propres de (33,8) millions d'euros au 1^{er} juillet 2024.

7.4 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Principes comptables

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie est constituée des comptes de caisse et des dépôts à vue bancaires. Les équivalents de trésorerie comprennent essentiellement les dépôts à court terme à échéance de moins de trois mois à l'origine, les comptes à terme, ainsi que des parts d'OPCVM facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, la valeur liquidative étant établie et publiée quotidiennement et soumise à un risque négligeable de changement de valeur. Les parts d'OPCVM sous option de juste valeur par le biais du compte de résultat sont comptabilisées à leur juste valeur, les gains et pertes, réalisés ou latents, liés au changement de la juste valeur de ces actifs étant comptabilisés dans le résultat financier.

Dettes financières

Les dettes financières sont constituées d'emprunts bancaires, d'emprunts obligataires et de dettes structurées. Elles sont comptabilisées initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération. Ces coûts sont présentés en frais et primes d'émission et étalés sur la durée de l'emprunt.

Actifs financiers

À l'exception des instruments financiers dérivés et des titres non consolidés, les actifs financiers sont comptabilisés en coût amorti. Une dépréciation est constatée au compte de résultat lorsqu'il existe un indicateur de perte de valeur. Les titres non consolidés sont valorisés à la juste valeur.

Passifs financiers

Les dettes locatives reconnues en contrepartie des droits d'utilisation correspondent à la somme des paiements futurs actualisés des contrats de location. Le taux d'actualisation retenu pour évaluer ces dettes est déterminé par contrat en fonction du taux marginal d'endettement estimé de l'entité qui porte le contrat.

Lorsque le Groupe octroie des promesses d'achat fermes ou conditionnelles de leur participation à des actionnaires minoritaires, le montant correspondant des participations ne donnant pas le contrôle est reclassé en passif financier pour la juste valeur de l'engagement. Le passif financier est réévalué à chaque clôture en contrepartie des capitaux propres, en l'absence de précisions apportées par les normes IFRS.

Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations ultérieures de juste valeur étant enregistrées en résultat financier. Les instruments dérivés qualifiés d'instruments de couverture sont évalués et comptabilisés conformément aux critères de la comptabilité de couverture.

Le Groupe dispose d'instruments financiers dérivés destinés à couvrir des flux de trésorerie (*forwards* et *forwards KI*) ainsi que l'investissement net de ses filiales au Mexique, à Singapour et à Dubaï (*cross currency swap*). Les options *forwards*, *forwards KI*, et la composante taux du *cross currency swap* sont présentées en actif ou passif financier selon la position et la composante change est incluse dans la dette nette du Groupe. Les opérations de couverture s'effectuent en ayant recours à des instruments financiers dérivés, dont les variations de juste valeur ont pour but de compenser l'exposition des éléments couverts à ces mêmes variations. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres, dans les autres éléments recyclables de gains et pertes du résultat global, pour ce qui concerne la partie efficace de la relation de couverture tandis que les variations de la juste valeur relatives à la partie inefficace sont constatées en résultat financier.

Les variations cumulées de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment comptabilisées en capitaux propres sont transférées dans le compte de résultat lorsque la transaction couverte affecte ce dernier. Les gains et pertes ainsi transférés sont comptabilisés dans le résultat au niveau de l'élément couvert.

7.4.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2026
Équivalents de trésorerie	411,8	405,3
Trésorerie	96,1	94,1
TOTAL TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	507,9	499,5

Au 30 juin 2026 la trésorerie d'Eutelsat SA est placée principalement sous forme de SICAV éligibles à la qualification d'équivalents de trésorerie.

7.4.2 Dettes financières

Les dettes financières se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Taux	30 juin 2025	30 juin 2026	Échéance
Crédit <i>in fine</i> BEI	1,27 %	200,0		Décembre 2028
Emprunt obligataire 2027	2,25 %	600,0	–	Juillet 2027
Emprunt obligataire 2028	1,50 %	600,0	600,0	Octobre 2028
Emprunt obligataire 2029	9,75 %	600,0		Avril 2029
Emprunts auprès de EUTELSAT Communications			1 036,0	
Ligne de financement Capex	Variable	53,0		Juin 2027
SOUS-TOTAL DES DETTES (PART NON COURANTE)		2 053,0	1 636,0	
Frais et primes d'émission		(15,7)	(1,5)	
TOTAL DES DETTES (PART NON COURANTE)		2 037,3	1 634,5	
Emprunt obligataire 2025	0,75 %	176,6		Octobre 2025
Ligne de financement Capex	Variable	50,0		Juin 2025
	Variable	53,0		Juin 2025
	Variable	75,0		Juin 2026
	Variable	53,0		Juin 2026
	Variable		53,0	Juin 2027
Intérêts courus non échus		34,8	6,5	
Compte courant EUTELSAT Communications			655,9	
TOTAL DES DETTES (PART COURANTE)		442,4	715,4	
TOTAL		2 479,7	2 349,9	

La totalité des dettes financières chez Eutelsat SA sont libellées en euros. La ligne de financement Capex est assortie d'un covenant financier qui prévoit un rapport entre l'endettement total net et EBITDA inférieur ou égal à 4,0 pour 1.

Les covenants de ce financement prévoient pour le prêteur la possibilité de demander le remboursement anticipé de l'intégralité des sommes dues en cas d'un changement de contrôle d'Eutelsat S.A.

Les obligations sont également assorties d'un covenant bancaire qui prévoit pour chaque prêteur la possibilité de demander le remboursement anticipé de l'intégralité des sommes dues en cas d'un changement de contrôle d'Eutelsat S.A. ou d'Eutelsat Communications accompagné d'une dégradation de la notation d'Eutelsat S.A.

Au 30 juin 2026, Eutelsat SA respecte l'ensemble des covenants bancaires.

Le contrat de financement Capex ne comporte ni garantie du Groupe ni nantissement d'actifs au profit du prêteur mais comporte

des clauses restrictives (sous réserve d'exceptions usuelles prévues dans ce type de contrat de prêt) limitant la capacité d'Eutelsat Communications et de ses filiales, en ce compris Eutelsat SA, notamment à consentir des sûretés, contracter des dettes supplémentaires, céder des actifs, s'engager dans des fusions, des acquisitions, des ventes d'actifs et des opérations de crédit-bail (à l'exception de celles réalisées à l'intérieur du Groupe et expressément prévues dans le contrat de prêt) et modifier la nature de l'activité de la Société et de ses filiales.

Les contrats de crédit comportent un engagement de conserver des polices d'assurance « Lancement plus un an » pour tout satellite localisé à 13° Est et, pour tout autre satellite, l'engagement de ne pas avoir plus d'un seul satellite qui ne soit pas couvert par une police d'assurance lancement.

Eutelsat SA a remboursé par anticipation deux emprunts obligataires (ISIN: XS2796660384 et ISIN: FR0013422623), both carried by Eutelsat SA.) de 600 millions d'euros chacun au cours de l'exercice clôturé.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 7 – NOTES ANNEXES DU BILAN

L'échéancier des dettes, hors frais et primes d'émission et intérêts courus non échus, au 30 juin 2026 est le suivant :

(en millions d'euros)	Montant	Échéance à moins de 1 an	Échéance à plus de 1 an et à moins de 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
Emprunt obligataire 2028	600,0		600,0	
Emprunts auprès de EUTELSAT Communications	1 036,0			1 036,0
Ligne de financement Capex	53,0	53,0		
Compte courant EUTELSAT Communications	655,9	655,9		
TOTAL	2 344,9	708,9	600,0	1 036,0

Les Autres actifs financiers incluent au 30 juin 2026 notamment les prêts auprès d'Eutelsat Communications et Oneweb à hauteur de 1 744,9 millions d'euros.

7.4.3 Autres actifs et passifs financiers

Les autres actifs financiers se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2026
Titres de participation non consolidés	5,1	6,4
Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	45,6	1,0
Autres actifs financiers	1 151,6	1 395,1
TOTAL	1 202,2	1 402,4
■ dont part courante	1 118,4	1 336,8
■ dont part non courante	83,8	65,6

(1) Voir Note 7.4.5 « Instruments financiers dérivés ».

Les autres dettes et passifs financiers se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2026
Dettes locatives ⁽¹⁾	183,9	74,6
Autres créditeurs	137,1	717,2
Dettes sur immobilisations	26,8	18,9
Instruments financiers dérivés ⁽²⁾	6,7	41,9
Dettes sociales	48,2	52,0
Dettes fiscales	11,3	11,0
TOTAL	414,0	915,6
■ dont part courante	254,7	844,2
■ dont part non courante	159,3	71,5

(1) Inclut les dettes détenus en vue de leur cession, voir Note 7.5.2 « Passifs détenus en vue de la vente ». Cela concerne uniquement l'exercice du 30 juin 2025.

(2) Voir Note 7.4.5 « Instruments financiers dérivés ».

Au fur et à mesure de la construction de certains satellites, des acceptations de jalons entraînent la reconnaissance d'une immobilisation en cours et d'une dette fournisseurs.

La variation des dettes locatives sur la période se décompose principalement ainsi :

(en millions d'euros)	30 juin 2025	Nouveaux contrats	Variation de périmètre	Flux de trésorerie	Dépréciations ⁽¹⁾	Effets de change	Variation des intérêts courus	30 juin 2026
Satellites	159,3	—	—	(24,5)	(77,2)	—	(2,2)	55,4
Immobilier	24,5	1,8	—	(7,5)	0,3	0,1	—	19,2
TOTAL	183,9	1,8	—	(32,0)	(77,0)	0,1	(2,2)	74,6

(1) Inclut les dettes reclassées précédemment en dettes en vue de la cession Stargate, voir note 7.5.2 « Passifs détenus en vue de la vente ». Cela correspond à la dépréciation des satellites AT1, AT2, et AM6 pour 71,6 millions.

Les dettes locatives comprennent les intérêts courus de 1,9 millions d'euros au 30 juin 2025 et de 0,3 millions d'euros au 30 juin 2026.

7.4.4 Dette nette

La dette nette se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2026
Crédit <i>in fine</i> BEI	200,0	—
Emprunts obligataires	1 976,6	600,0
Emprunts auprès de EUTELSAT Communications		1 036,0
Ligne de financement Capex	284,0	53,0
Dettes locatives ⁽¹⁾	182,0	75,0
Compte courant EUTELSAT Communications		655,9
DETTE BRUTE	2 642,6	2 419,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(507,9)	(499,5)
DETTE NETTE	2 134,7	1 920,4

L'évolution de la dette entre le 30 juin 2024 et le 30 juin 2025 se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2024	Flux de trésorerie	Flux non cash	Entrée de périmètre	Effets de change	var. de juste valeur et autres	30 juin 2025
Crédit <i>in fine</i> BEI	200,0	—	—	—	—	—	200,0
Emprunts obligataires	1 977,0	—	—	—	—	(0,4)	1 976,6
Ligne de financement Capex	284,0	—	—	—	—	—	284,0
Part change du <i>cross currency swap</i>	23,5	(30,8)	—	—	—	7,3	—
Dettes locatives ⁽¹⁾	275,8	(41,5)	(51,8)	—	(0,4)	—	182,0
TOTAL	2 760,3	(72,3)	(51,8)	—	(0,4)	6,9	2 642,6

L'évolution de la dette entre le 30 juin 2025 et le 30 juin 2026 se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2025	Flux de trésorerie	Flux non cash	Entrée de périmètre	Effets de change	var. de juste valeur et autres	30 juin 2026
Crédit <i>in fine</i> BEI	200,0	(200,0)	—	—	—	—	—
Emprunts obligataires	1 976,6	(776,6)	(600,0)	—	—	—	600,0
Emprunts auprès de EUTELSAT Communications		1 036,0	—	—	—	—	1 036,0
Ligne de financement Capex	284,0	(231,0)	—	—	—	—	53,0
Part change du <i>cross currency swap</i>	—	—	—	—	—	—	—
Dettes locatives ⁽¹⁾	182,0	(32,0)	(75,2)	—	0,1	—	75,0
Compte courant EUTELSAT Communications		655,9	—	—	—	—	655,9
TOTAL	2 642,6	452,3	(675,2)	—	0,1	—	2 419,9

La dette présentée dans ce tableau ne tient pas compte des primes et frais d'émission, intérêts courus non échus sur emprunts et des intérêts courus non échus sur dettes locatives.

7.4.5 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés font l'objet d'une évaluation par un expert indépendant qui est rapprochée des valorisations transmises par les contreparties bancaires.

Le tableau ci-après présente les montants contractuels ou notionnels ainsi que les justes valeurs des instruments financiers dérivés par type de contrat :

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 7 – NOTES ANNEXES DU BILAN

(en millions d'euros)	Notionnels		Justes valeurs		Variation de juste valeur sur la période	Impact résultat (hors coupons)	Impact capitaux propres (hors coupons)
	30 juin 2025	30 juin 2026	30 juin 2025	30 juin 2026			
Vente à terme et swap de change qualifiés en CFH	125,6	186,7	10,7	(8,9)	(19,6)	0,1	(19,6)
Vente à terme et swap de change qualifiés en FVH	760,7	1 444,5	28,2	(32,1)	(60,3)	(60,9)	0,6
TOTAL DES INSTRUMENTS DE CHANGE	886,3	1 631,2	38,9	(41,0)	(79,9)	(60,9)	(19,0)

Les coupons des instruments de taux qualifiés de couverture de flux de trésorerie futurs sont comptabilisés directement en résultat. La variation comptabilisée en capitaux propres au titre de ces instruments correspond à la variation de juste valeur hors coupon.

La juste valeur et les échéances des instruments dérivés qualifiés de couverture se présentent comme suit :

Juste valeur différée en capitaux propres et à reprendre en résultat au 30 juin 2025

(en millions d'euros)	Total	À 1 an au plus	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	À plus de 5 ans
Couverture du risque de change	38,9	41,2	(0,5)	(0,6)	(1,2)	—	—
TOTAL NET AU 30 JUIN 2025	38,9	41,2	(0,5)	(0,6)	(1,2)	—	—

Juste valeur différée en capitaux propres et à reprendre en résultat au 30 juin 2026

(en millions d'euros)	Total	À 1 an au plus	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	À plus de 5 ans
Couverture du risque de change	(41,0)	(35,2)	(1,7)	(4,0)	—	—	—
TOTAL NET AU 30 JUIN 2026	(41,0)	(35,2)	(1,7)	(4,0)	—	—	—

7.4.6 Gestion des risques

Le Groupe est exposé aux risques de marché, notamment en ce qui concerne les risques de change et de taux d'intérêt. Pour y faire face, le Groupe peut recourir à des instruments financiers dérivés. Le Groupe n'effectue aucune transaction financière présentant un risque qui ne puisse être quantifié lors de sa conclusion, autrement dit il ne saurait vendre des actifs sans les posséder ou sans savoir s'il les possédera à l'avenir. L'objectif est de réduire, là où cela lui semble approprié, les fluctuations de revenus et des flux de trésorerie suite à des variations des taux d'intérêt et des cours de change.

Risque de change

Par ses opérations de vente de capacité satellitaire, le Groupe est principalement receveur de devises, et majoritairement de dollar U.S. Le Groupe est donc majoritairement exposé au risque de fluctuation du taux de change euro contre dollar U.S.

Afin de se couvrir contre les risques liés à la fluctuation des taux de change, le Groupe peut être amené à utiliser des ventes à terme vanille ou des ventes à termes synthétiques à barrière activante de dollars U.S. contre euros, exercées ou non en fonction du taux de change à leur date d'expiration. Le Groupe ne peut néanmoins garantir qu'il parviendra à couvrir systématiquement tous ses contrats libellés en dollar U.S.

Compte tenu de son exposition au risque de change, le Groupe estime qu'une hausse de 10 % de la valeur du taux euro/dollar U.S. générerait (hors instruments de change) une baisse du chiffre d'affaires de 40,0 millions d'euros et une baisse des charges opérationnelles de 6,9 millions d'euros. Elle entraînerait également une variation négative de 110 millions d'euros de la réserve de conversion du Groupe.

Risque de taux

Le Groupe gère son exposition aux variations de taux d'intérêt en conservant une partie de sa dette à taux fixe (emprunts obligataires d'Eutelsat S.A.) et si nécessaire par une politique de couverture ou de pré-couverture.

Compte tenu de l'ensemble des instruments financiers dont dispose le Groupe au 30 juin 2026, une augmentation de dix points de base (+0,1 %) du taux d'intérêt EURIBOR aurait un impact négligeable sur la charge d'intérêts et la réévaluation des instruments financiers entraînant un impact sur le compte de résultat.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie inclut le risque lié à l'émetteur de titres, le risque d'exécution sur produits financiers dérivés ou produits monétaires ainsi que le risque de crédit sur les liquidités et les placements à terme. Le Groupe minimise son exposition au risque lié à l'émetteur et son exposition au risque d'exécution et de crédit en acquérant des produits financiers auprès de banques et d'établissements financiers de premier rang. L'exposition à ces risques est étroitement surveillée.

Le Groupe n'anticipe aucune perte qui résulterait de la défaillance de ses contreparties quant à leurs obligations prévues au contrat.

Au 30 juin 2026, le risque de contrepartie n'est pas significatif sur ces opérations.

Risque de liquidité

Le Groupe gère le risque de liquidité en tenant compte de la maturité des investissements financiers, des actifs financiers et des estimations de flux de trésorerie futurs liés aux activités opérationnelles.

L'objectif du Groupe est de maintenir l'équilibre entre la continuité des financements et leur flexibilité grâce à l'utilisation de découverts, d'emprunts bancaires *in fine*, de lignes de crédit bancaire revolving, d'emprunts obligataires et de contrats de location de satellites.

Les maturités contractuelles des dettes financières du Groupe se présente comme suit :

Au 30 juin 2026 (en millions d'euros)	Échéancier au 30 juin 2026							
	Valeur au bilan	Total des flux contractuels	juin-27	juin-28	juin-29	juin-30	juin-31	Au-delà de 5 ans
Emprunts obligataires	(600,0)	(620,6)	(9,0)	(9,0)	(602,6)	—	—	—
Emprunts auprès de EUTELSAT Communications	(1 036,0)	(1 286,4)	(51,4)	(51,6)	(250,0)	(48,9)	(884,5)	—
Ligne de financement Capex	(53,0)	(55,5)	(55,5)	—	—	—	—	—
Dettes locatives ⁽¹⁾	(75,0)	(111,9)	(29,1)	(27,5)	(22,2)	(17,0)	(10,4)	(5,6)
Instruments dérivés qualifiés ⁽²⁾	(41,9)	(48,0)	(48,0)	—	—	—	—	—
Compte courant EUTELSAT Communications	(655,9)	(655,9)						
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	(1 806,0)	(2 778,3)	(193,1)	(88,1)	(874,8)	(65,9)	(895,0)	(5,6)
Autres passifs financiers	(774,1)	(774,1)	(753,3)	(20,8)	—	—	—	—
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	(2 580,0)	(3 552,4)	—	—	—	—	—	—
Instruments dérivés qualifiés ⁽²⁾	1,0	1,1	1,1		—	—	—	—
Actifs financiers	84,6	84,6	19,0	65,6	—	—	—	—
Trésorerie	94,1	94,1	94,1	—	—	—	—	—
Équivalent de trésorerie	405,3	405,3	405,3	—	—	—	—	—
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	585,1	585,2	519,6	65,6	—	—	—	—
POSITION NETTE	(1 995,0)	(2 967,2)	(426,7)	(43,3)	(874,8)	(65,9)	(895,0)	(5,6)

(1) Les montants « ventilés » au titre des instruments dérivés correspondent à des justes valeurs (et non à des flux contractuels).

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 7 – NOTES ANNEXES DU BILAN

Au 30 juin 2025 (en millions d'euros)	Valeur au bilan	Total des flux contractuels	Échéancier au 30 juin 2025					
			juin-26	juin-27	juin-28	juin-29	juin-30	Au-delà de 5 ans
Crédit <i>in fine</i> BEI	(200,0)	(208,7)	(2,5)	(2,5)	(2,5)	(201,1)	–	–
Emprunts obligataires	(1 976,6)	(2 258,0)	(261,2)	(81,0)	(667,9)	(1 247,8)	–	–
Ligne de financement Capex	(284,0)	(295,7)	(240,0)	(55,7)	–	–	–	–
Dettes locatives	(182,0)	(267,4)	(85,7)	(45,7)	(37,8)	(41,5)	(36,6)	(20,1)
Instruments dérivés qualifiés ⁽²⁾	(6,7)	(6,7)	(4,4)	(0,5)	(0,6)	(1,2)	–	–
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	(2 649,3)	(3 036,5)	(593,8)	(185,5)	(708,9)	(1 491,6)	(36,6)	(20,1)
Autres passifs financiers	(198,9)	(198,9)	(177,0)	(21,9)	–	–	–	–
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	(2 848,3)	(3 235,4)	(770,8)	(207,4)	(708,9)	(1 491,6)	(36,6)	(20,1)
Instruments dérivés qualifiés ⁽²⁾	45,6	45,6	45,6	–	–	–	–	–
Actifs financiers	1 156,7	1 156,7	1 073,1	83,6				
Trésorerie	96,1	96,1	96,1	–	–	–	–	–
Équivalent de trésorerie	411,8	411,8	411,8	–	–	–	–	–
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	1 710,2	1 710,2	1 626,5	83,7	–	–	–	–
POSITION NETTE	(1 138,1)	(1 525,2)	855,7	(123,7)	(708,9)	(1 491,6)	(36,6)	(20,1)

(1) Les montants « ventilés » au titre des instruments dérivés correspondent à des justes valeurs (et non à des flux contractuels).

7.4.7 Autres engagements

Dans le cadre de contrats commerciaux ou d'accords spécifiques bilatéraux, le Groupe a émis des garanties bancaires en faveur de tiers. Au 30 juin 2026 le montant de ces garanties bancaires représente 165.2 millions d'euros.

7.5 ACTIFS ET PASSIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Les actifs et passifs initialement identifiés dans le cadre de la transaction de cession des infrastructures passives terrestres ne répondant plus à la définition d'actifs et passifs détenus en vue de la vente au 30 juin 2025 compte tenu de l'arrêt du projet (Cf.§2.4), ils ont en conséquence été réintégrés dans les différentes catégories actifs et passifs du bilan.

7.5.1 Actifs détenus en vue de la vente

(en millions d'euros)	Note	30 Juin 2025	30 juin 2026
ACTIF DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE			
Écarts d'acquisition	7.1.1	77,2	–
Immobilisations incorporelles	7.1.1	0,5	–
Immobilisations corporelles et immobilisations en cours	7.1.2	94,3	–
Droits d'utilisation sur contrats de location	7.1.3		–
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		171,9	–
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		–	–
TOTAL DE L'ACTIF		171,9	–

7.5.2 Passifs détenus en vue de la vente

Aucun passif détenu à la vente au 30 juin 2026.

7.6 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est le montant pour lequel un actif financier pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

7.6.1 Juste valeur des actifs

Les tableaux suivants ventilent chaque actif composé d'instruments financiers en indiquant sa juste valeur, que l'instrument soit ou non comptabilisé au bilan à la juste valeur :

30 juin 2025					
(en millions d'euros)	Total	Instruments évalués au coût amorti	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Juste valeur par le résultat	Juste valeur au 30 juin 2025
ACTIFS NON COURANTS					
Prêts et avances à long terme	83,6	83,6	—	—	83,6
Actifs sur contrats clients	43,4	43,4	—	—	43,4
ACTIFS COURANTS					
Créances clients	290,1	290,1	—	—	290,1
Actifs sur contrats clients	13,4	13,4	—	—	13,4
Autres créances	1 073,1	1 073,1	—	—	1 073,1
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ⁽¹⁾					
Qualifiés de couverture	45,6	—	45,6	—	45,6
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE					
Trésorerie	96,1	—	—	96,1	96,1
Équivalent de trésorerie ⁽²⁾	411,8	—	—	411,8	411,8

(1) Hiérarchie de la juste valeur : niveau 2 (données observables autres qu'un prix coté sur un marché).

(2) Hiérarchie de la juste valeur : niveau 1 (prix coté sur un marché).

30 juin 2026					
(en millions d'euros)	Total	Instruments évalués au coût amorti	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Juste valeur par le résultat	Juste valeur au 30 juin 2026
ACTIFS NON COURANTS					
Prêts et avances à long terme	65,6	65,6	—	—	65,6
Actifs sur contrats clients	45,7	45,7	—	—	45,7
ACTIFS COURANTS					
Créances clients	352,0	352,0	—	—	352,0
Actifs sur contrats clients	19,0	19,0	—	—	19,0
Autres créances	1 335,7	1 335,7	—	—	1 335,7
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ⁽¹⁾					
Qualifiés de couverture	1,0	—	1,0	—	1,0
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE					
Trésorerie	94,1	—	—	94,1	94,1
Équivalent de trésorerie ⁽²⁾	405,3	—	—	405,3	405,3

(1) Hiérarchie de la juste valeur : niveau 2 (données observables autres qu'un prix coté sur un marché).

(2) Hiérarchie de la juste valeur : niveau 1 (prix coté sur un marché).

À l'exception des instruments financiers dérivés et des titres non consolidés, la valeur comptable des actifs constitue une approximation satisfaisante de leur juste valeur.

Au 30 juin 2026, le montant cumulé des justes valeurs des instruments financiers dérivés ressort pour 1,1 millions d'euros (versus 45,6 million d'euros au 30 juin 2025) (voir note 7.4.3 « Actifs et passifs financiers »).

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 7 – NOTES ANNEXES DU BILAN

7.6.2 Juste valeur des passifs

Les tableaux suivants ventilent chaque passif composé d'instruments financiers en indiquent sa juste valeur, que l'instrument soit ou non comptabilisé au bilan à la juste valeur :

30 juin 2025					
(en millions d'euros)	Total	Instruments évalués au coût amorti	Instruments dérivés qualifiés de couverture	Instruments évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Juste valeur au 30 juin 2025
DETTES FINANCIÈRES					
Emprunts à taux variable	284,0	284,0	—	—	284,0
Emprunt obligataire (1)	1 959,3	1 959,3	—	—	1 959,3
Emprunts à taux fixe	200,0	200,0	—	—	200,0
Découverts bancaires	—	—	—	—	—
AUTRES PASSIFS FINANCIERS					
Non courants	159,3	159,3	—	—	159,3
Courants	221,2	221,2	—	—	221,2
INTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (2)					
Qualifiés de couverture	6,7	—	—	6,7	6,7
Fournisseurs et comptes rattachés	61,3	61,3	—	—	61,3
Dette sur immobilisation	26,8	26,8	—	—	26,8

(1) Hiérarchie de la juste valeur : niveau 1 (prix coté sur un marché).

(2) Hiérarchie de la juste valeur : niveau 2 (données observables autres qu'un prix coté sur un marché).

30 juin 2026					
(en millions d'euros)	Total	Instruments évalués au coût amorti	Instruments évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Instruments dérivés qualifiés de couverture	Juste valeur au 30 juin 2026
DETTES FINANCIÈRES					
Emprunts à taux variable	53,0	53,0	—	—	53,0
Emprunt obligataire (1)	578,4	578,4	—	—	578,4
Emprunts auprès de EUTELSAT Communications	1 540,9	1 540,9	—	—	1 540,9
Découverts bancaires	—	—	—	—	—
AUTRES PASSIFS FINANCIERS					
Non courants	71,5	71,5	—	—	71,5
Courants	783,4	783,4	—	—	783,4
INTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (2)					
Qualifiés de couverture	41,9	—	—	41,9	41,9
Fournisseurs et comptes rattachés	116,4	116,4	—	—	116,4
Dette sur immobilisation	18,9	18,9	—	—	18,9

(1) Hiérarchie de la juste valeur : niveau 1 (prix coté sur un marché)

(2) Hiérarchie de la juste valeur : niveau 2 (données observables autres qu'un prix coté sur un marché).

À l'exception des emprunts obligataires et des instruments financiers dérivés, la valeur comptable des passifs financiers constitue une approximation satisfaisante de leur juste valeur.

Les justes valeurs des emprunts obligataires de niveau 1 (prix coté sur un marché) se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2026
Emprunt obligataire 2025	176,1	—
Emprunt obligataire 2027	585,0	—
Emprunt obligataire 2028	548,6	578,4
Emprunt obligataire 2029	649,6	—
Emprunts auprès de EUTELSAT Communications		1 540,9
TOTAL	1 959,3	2 119,3

7.7 CAPITAUX PROPRES

Principes comptables

Frais d'augmentation de capital

Les frais externes directement liés à des augmentations ou réduction de capital sont imputés sur la prime d'émission et d'apport, nets d'impôt lorsqu'une économie d'impôt est générée.

Actions propres

Les actions propres sont comptabilisées en diminution des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition. Lors de leur cession, les gains et pertes sont inscrits directement dans les réserves consolidées pour leurs montants nets d'impôt et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

7.7.1 Capital social

Au 30 juin 2026, le capital social d'Eutelsat S.A. est composé de 1 013 162 112 actions, d'une valeur nominale de 0,65 euro.

Il n'y a pas eu de mouvement sur la période close au 30 juin 2026.

7.7.2 Dividendes

Aucun dividende n'a été distribué au cours de l'exercice 2026.

Le Groupe ne prévoit pas de proposer de distribution à l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 novembre 2026.

7.7.3 Variation de la réserve de réévaluation des instruments dérivés

La réserve de réévaluation des instruments dérivés qualifiés de couverture (incluant l'effet d'impôt) a évolué comme suit sur l'exercice :

(en millions d'euros)	Total
Solde au 30 juin 2025	47,4
Variations de juste valeur en capitaux propres recyclables en résultat	(3,4)
SOLDE AU 30 JUIN 2026	44,0

La réserve de réévaluation des instruments dérivés n'inclut pas de débouclage de *forwards*.

7.7.4 Réserves de conversion

La réserve de conversion (incluant l'effet d'impôt) a évolué comme suit sur l'exercice :

(en millions d'euros)	Total
Solde au 30 juin 2025	75,9
Variation nette sur la période	21,1
SOLDE AU 30 JUIN 2026	97,0

La principale devise générant des écarts de conversion est le dollar US.

La réserve de conversion au 30 juin 2026 n'inclut plus de *cross currency swap* documenté en couverture d'investissement net à l'étranger.

7.8 PROVISIONS

Principes comptables

Une provision est constituée lorsque, à la date de clôture, le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques dont le montant peut être estimé de façon fiable. Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision comptabilisée correspond à la valeur actualisée des dépenses attendues jugées nécessaires pour éteindre l'obligation correspondante. L'augmentation des provisions enregistrée pour refléter l'écoulement du temps et relative à l'actualisation est comptabilisée en charges financières.

L'évolution des provisions entre le 30 juin 2025 et le 30 juin 2026 se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2025	Entrée de périmètre	Dotation	Reprise		Reclassement	Variation de périmètre	Constat en capitaux propres	Variation de change	30 juin 2026
				Utilisée	Non utilisée					
Garantie financière donnée à un fonds de pension	5,9	—	—	(10,2)	—	—	—	8,6	—	4,4
Indemnités de départ en retraite	9,2	—	1,1	(1,0)	—	—	(0,3)	(0,1)	—	9,0
Autres avantages postérieurs à l'emploi ⁽¹⁾	5,0	—	0,8	—	—	0,1	—	—	—	5,9
TOTAL AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	20,1	—	2,0	(11,2)	—	0,1	(0,3)	8,5	—	19,2
Litiges commerciaux, salariaux et fiscaux	5,7	—	8,5	(1,4)	(0,6)	(0,2)	1,0	—	—	13,2
Autres	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL PROVISIONS	25,9	—	10,5	(12,5)	(0,6)	(0,2)	0,8	8,5	—	32,4
■ dont part non courante	20,1	—	2,0	(11,2)	—	0,1	(0,3)	8,5	—	19,2
■ dont part courante	5,7	—	8,5	(1,4)	(0,6)	(0,2)	1,0	—	—	13,2

(1) Les autres avantages postérieurs à l'emploi concernent essentiellement des indemnités de fin de contrat dans diverses filiales.

7.8.1 Garantie financière donnée à un fonds de pension

Eutelsat S.A. a donné une garantie financière au fonds de pension en charge du régime de retraite mis en place par l'Organisation Inter Gouvernementale (OIG) lors de l'apport par cette dernière de son activité opérationnelle à Eutelsat S.A. en 2001. Ce régime de retraite à prestations définies a été fermé et les droits acquis gelés préalablement à l'apport. La garantie financière octroyée par Eutelsat S.A. est évaluée et comptabilisée de manière similaire à un engagement de retraite à prestations définies bien que le Groupe n'ait pas repris directement les engagements souscrits auprès de l'OIG sur le plan juridique. Cette garantie peut être exercée à certaines conditions en comblement de sous-financements futurs, sans qu'il existe de seuil quantitatif déclenchant l'appel de cette garantie.

En 2017, la garantie financière a été appelée pour un montant de 35,9 millions d'euros sur la base des projections de déficit du régime et un accord a été conclu avec le fonds de pension pour neufs paiements de 4,0 millions d'euros répartis entre le 30 juin 2017 et le 30 juin 2026.

En 2021, un nouvel accord remplaçant le précédent a été conclu avec le fonds de pension, portant le montant total des paiements dus au fonds au 30 juin 2023 à 29 millions d'euros, avec un échéancier allant jusqu'au 30 juin 2029.

Ces paiements pourront évoluer en fonction des futures situations financières établies annuellement.

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2026
Valeur actualisée des obligations à l'ouverture	145,2	139,0
Coût des services rendus au cours de l'exercice	—	—
Coût financier	5,4	5,1
Écarts actuariels liés aux hypothèses financières : (gain)/pertes	(3,5)	(6,2)
Prestations versées	(8,1)	(8,0)
Gain lié aux effets de changement d'hypothèses démographiques	—	—
VALEUR ACTUALISÉE DES OBLIGATIONS À LA CLÔTURE	139,0	129,9

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2026
Juste valeur des actifs du fonds à l'ouverture	126,8	132,9
Rendement attendu des actifs du régime	4,8	5,1
Écarts actuariels liés aux hypothèses financières : (gain)/pertes	(0,6)	(14,9)
Contribution versées	10,1	10,2
Prestations versées	(8,1)	(8,0)
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU FONDS À LA CLÔTURE	132,9	125,4

La durée moyenne pondérée des obligations est de 11,7 ans.

Les montants inclus dans la juste valeur des actifs du régime n'incluent aucun instrument financier émis par Eutelsat S.A. ni aucun bien immobilier ou mobilier détenu ou utilisé par Eutelsat S.A. Le rendement effectif des actifs du régime s'élève

à -9,8 millions d'euros et 4,2 millions d'euros aux 30 juin 2026 et 2025 respectivement.

Les évaluations actuarielles ont été réalisées sur la base des hypothèses suivantes :

	30 juin 2025	30 juin 2026
Taux d'actualisation	3,80 %	4,10 %
Taux d'augmentation des pensions	2,00 %	2,00 %

Une baisse de 25 points de base des taux d'actualisation entraînerait une augmentation de la provision de 3,6 millions d'euros.

Les provisions ont évolué comme suit au cours des deux exercices :

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2026
Provision à l'ouverture de l'exercice	18,3	5,9
(Produit) / Charge nette comptabilisée en résultat	0,6	—
(Gains) / pertes actuarielles	(2,9)	8,6
Contributions versées	(10,1)	(10,2)
PROVISION À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	5,9	4,4

7.8.2 Indemnités de départ en retraite et assimilés

Principes comptables

Les régimes de retraite du Groupe sont constitués de régimes à cotisations définies et de régimes à prestations définies.

Les charges liées aux régimes à cotisations définies sont constatées en « Charges de personnel » sur la base des cotisations versées ou dues au titre de l'exercice où les services sont rendus par les bénéficiaires des régimes.

Les régimes à prestations définies concernent les plans dans lesquels le Groupe s'est engagé à garantir à terme un montant ou un niveau de prestations. L'évaluation de ces prestations s'effectue sur la base de la méthode actuarielle des *unités de crédit projetées* consistant à projeter les montants des paiements futurs attendus sur la base d'hypothèses démographiques (rotation du personnel, mortalité, âge de départ à la retraite) et financières (augmentation des salaires et actualisation). La charge de l'exercice correspondant au coût des services rendus est constatée en « Charges de personnel » et les effets de l'actualisation dans le résultat financier. Les écarts actuariels résultant des changements d'hypothèses actuarielles ou des écarts d'expérience sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global ».

Régimes à prestations définies

Les engagements de retraite à prestations définies du Groupe sont principalement constitués du régime d'indemnités de départ en retraite des salariés d'Eutelsat S.A.

Aux 30 juin 2025 et 2026, la situation du régime se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2026
Valeur actualisée des obligations à l'ouverture	10,1	9,8
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	0,8	0,8
Coût financier	0,4	0,3
Écarts actuariels	(0,8)	(0,1)
Indemnités versées	(0,6)	(1,8)
Autres	(0,3)	—
VALEUR ACTUALISÉE DES OBLIGATIONS À LA CLÔTURE	9,8	9,0

La durée moyenne pondérée des obligations est de 8,9 ans (versus 8,9 ans en 2025).

L'évaluation actuarielle effectuée a été effectuée sur la base des hypothèses suivantes :

	30 juin 2025	30 juin 2026
Taux d'actualisation	3,6 %	4,00 %
Taux d'augmentation des pensions	2,50 %	3,00 %

Le taux d'actualisation est déterminé sur la base d'obligations privées de première catégorie (AA et AAA) d'une durée cohérente avec celle du régime valorisé.

Régimes à cotisations définies

Les cotisations patronales versées au régime de retraite obligatoire en France au cours de l'exercice à ce titre s'élèvent à 6,2 millions d'euros et 6,5 millions d'euros aux 30 juin 2025 et 2026 respectivement.

Les salariés, à l'exception des mandataires sociaux salariés, bénéficient par ailleurs d'une retraite surcomplémentaire par capitalisation, à contributions définies, financée par des cotisations salariales et patronales égales à 6 % du salaire annuel brut dans la limite de huit fois le plafond de la Sécurité sociale française. Les cotisations patronales versées au cours de l'exercice à ce titre s'élèvent à 2,0 millions d'euros et 2,3 millions d'euros aux 30 juin 2025 et 2026 respectivement.

7.8.3 Litiges et passifs éventuels

Principes comptables

Le Groupe exerce son jugement au cas par cas dans l'évaluation des risques encourus, et constitue une provision dès lors qu'il s'attend à une sortie probable de ressources. Dans les cas jugés sans fondement ou trop peu étayés, aucune provision n'est comptabilisée.

Dans le cadre de ses activités, le Groupe peut être exposé à des actions judiciaires et à des litiges commerciaux. Le Groupe est aussi soumis à un certain nombre de réglementations spécifiquement liées à son domaine d'activité, notamment en Europe et aux USA. Ces obligations peuvent donner lieu à des audits et le Groupe doit démontrer qu'il a les dispositifs nécessaires en place pour respecter les réglementations en vigueur. Le Groupe s'efforce de remplir ses obligations ou de remédier rapidement aux points de défaillance potentiellement identifiés. Dans le cas contraire, il pourrait être soumis à des pénalités ou sanctions dans ses opérations.

Un audit diligenté par le gouvernement américain sur le respect de la *Letter of Agreement*, dispositif réglementaire américain obligatoire permettant au groupe d'opérer et de servir des clients aux Etats-Unis, est actuellement en cours sur l'ensemble du périmètre d'opérations LEO et GEO.

Eutelsat SA a fait et fait l'objet de plusieurs procédures de vérification de comptabilité qui sont présentées au §7.9.2.

7.9 ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS

7.9.1 Actifs et passifs d'impôts différés

Principes comptables

Les impôts différés résultent des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale. Ils sont calculés par entité fiscale et comptabilisés sur toutes les différences temporelles, sauf exceptions en utilisant la méthode bilancielle du report variable.

Ainsi, tous les passifs d'impôt différé sont comptabilisés :

1. pour toute différence temporelle imposable sauf quand le passif d'impôt différé résulte de la dépréciation non déductible fiscalement de l'écart d'acquisition ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ; et
2. pour des différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales sauf lorsque le Groupe contrôle le renversement de la différence et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toute différence temporelle déductible, reports en avant de pertes fiscales et crédit d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles pourront être imputées. Toutefois, aucun actif d'impôt différé n'est constaté s'il résulte d'une différence temporelle déductible générée par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est pas probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

Les impôts différés ne sont pas actualisés et sont classés en actifs et passifs non courants.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 7 – NOTES ANNEXES DU BILAN

Les impôts différés par nature ont évolué de la manière suivante entre le 30 juin 2025 et le 30 juin 2026 :

(en millions d'euros)	30 juin 2025	Variation de change et reclassements	Résultat de la période	Constat en capitaux propres	30 juin 2026
IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS					
Instruments financiers dérivés	49,1			(2,8)	46,2
Déficits reportables	20,0	0,1	6,8		26,9
Provisions client	30,4		(2,0)		28,4
Garantie financière donnée au fonds de pension	1,5		(2,6)	2,2	1,1
Provisions pour risques et charges	4	(0,1)	0,4		4,4
Actifs incorporels et corporels	18,8	(0,1)	20,6		39,2
Autres	15,8	0,1	10,0	0,5	26,4
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS	139,7	(0,1)	33,2	(0,1)	172,6
IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS					
Instruments financiers dérivés	(4,2)		–	4,0	(0,1)
Actifs incorporels	(1,1)		0,2	–	(0,9)
Actifs corporels	(206,6)	(0,6)	(2,7)	–	(209,8)
Autres	(18,1)	0,2	(12,4)	(0,5)	(30,8)
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS	(229,9)	(0,4)	(14,8)	3,5	(241,6)
POSITION NETTE ACTIVE / (PASSIVE)	(90,2)	(0,5)	18,4	3,4	(68,9)
Reflété comme suit dans les comptes :					
Impôts différés actifs	1,7	(18,2)	35,6	3,4	22,6
Impôts différés passifs	(91,9)	17,7	(17,2)		(91,5)
TOTAL	(90,2)	(0,5)	18,4	3,4	(68,9)

L'actif ou le passif d'impôt différé correspond à la somme des positions nettes des entités consolidées.

Les impôts différés passifs portent essentiellement sur les différences temporelles taxables générées par :

- la comptabilisation à la juste valeur des contrats clients et relations associées et des autres immobilisations incorporelles dans le cadre des acquisitions d'Eutelsat S.A. et de Satmex ;
- les amortissements accélérés pratiqués sur les satellites au niveau fiscal.

L'échéancier de recouvrement des actifs d'impôts différés sur déficits reportables est présenté dans le tableau ci-après :

(en millions d'euros)	Montant	Échéance à moins de 1 an	Échéance à plus de 1 an et à moins de 5 ans	Échéance à plus de 5 ans	Indéfinie
Echéanciers des pertes fiscales reportables activées	72,3	–	–	–	72,3
TOTAL	72,3	–	–	–	72,3

Au 30 juin 2026, les reports déficitaires reportables qui n'ont pas donné lieu à la comptabilisation de montants à l'actif du bilan (impôts différés actifs) s'élèvent à 400,4 millions d'euros (221,8 millions d'euros au 30 juin 2025).

(en millions d'euros)	Montant	Échéance à moins de 1 an	Échéance à plus de 1 an et à moins de 5 ans	Échéance à plus de 5 ans	Indéfinie
Dates d'expiration des pertes fiscales reportables non reconnues	400,4	2,2	2,2	23,0	373,1
TOTAL	400,4	2,2	2,2	23,0	373,1

La réforme de la fiscalité internationale élaborée par l'OCDE, dite « Pilier 2 », consiste à assurer le paiement d'un impôt sur les revenus générés, dans chacune des juridictions où les grandes entreprises multinationales opèrent, à un taux d'imposition minimum de 15 %. Au titre de l'exercice 2026 l'impôt au titre de Pilier 2 est non significatif.

7.9.2 Litiges fiscaux

Dans le cadre de la gestion courante de leurs activités, certaines sociétés du Groupe peuvent être impliquées dans des procédures fiscales. Eutelsat SA a notamment fait l'objet de plusieurs vérifications de comptabilité portant sur la période du 1er juillet 2012 au 30 juin 2020.

Dans le cadre d'un désaccord avec l'administration fiscale concernant un rehaussement notifié au titre de l'exercice clos le 30 juin 2014, le Groupe a introduit un recours devant le Tribunal administratif. Par jugement rendu en avril 2026, le Tribunal a fait droit à l'ensemble de ses demandes. L'administration fiscale n'ayant pas interjeté appel, cette procédure est désormais

définitivement close. Les impositions correspondantes ayant été acquittées antérieurement, leur remboursement est en cours.

S'agissant d'un rehaussement maintenu au titre de l'exercice clos le 30 juin 2018, le Groupe a déposé une réclamation contentieuse en janvier 2025. Cette réclamation a été rejetée par l'administration fiscale en février 2026. Le Groupe ayant décidé de ne pas poursuivre la contestation devant la juridiction compétente, la procédure est désormais close. Aucun risque fiscal résiduel n'est identifié au titre de ce pré-contentieux au 30 juin 2026.

Par ailleurs, Eutelsat SA fait actuellement l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur la période du 1er juillet 2021 au 30 juin 2024. Dans ce cadre, une proposition de rectification interruptive de prescription a été notifiée à Eutelsat SA au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022. La société a présenté ses observations en réponse à cette proposition et conteste le bien-fondé des rectifications envisagées. Au 30 juin 2026, la procédure demeure en cours.

NOTE 8 PARTIES LIÉES

La norme IAS 24 (IAS 24.3 et 24.9) impose de fournir des informations sur les relations, transactions et soldes y compris les engagements, entre parties liées, dans les états financiers consolidés d'une société mère ou d'un investisseur qui exerce un contrôle conjoint ou une influence notable sur une entité du groupe.

Les parties liées sont composées :

- des actionnaires du Groupe (et des entités qu'ils contrôlent directement ou indirectement) exerçant un contrôle conjoint ou une influence notable, laquelle est présumée par la détention d'un droit de vote supérieur à 20 % ou, d'un droit de vote supérieur à 10 % assorti d'une représentation au conseil d'administration ;

- des principaux dirigeants du Groupe (y compris les membres du Conseil d'Administration et du Comité exécutif) ; et
- de toute entité sur laquelle le Groupe exerce une influence notable.

8.1 RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Le Groupe considère que la notion de principaux dirigeants regroupe, dans le contexte de gouvernance d'Eutelsat, le Comité exécutif présidé par le Directeur Général ainsi que les membres du Conseil d'Administration.

Les rémunérations allouées au Comité exécutif se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2026
Rémunérations ⁽¹⁾	12,9	6,6
TOTAL AVANTAGES COURT TERME	12,9	6,6
Avantages postérieurs à l'emploi ⁽²⁾	—	—
Païement fondés sur les actions ⁽³⁾	0,1	0,2
TOTAL AVANTAGES LONG TERME	0,1	0,2

(1) Elles incluent les salaires bruts y compris part variable, les primes, les avantages en nature, l'intéressement, la participation et les charges sociales versés.

(2) Ils correspondent au coût des services passés des régimes de retraite à prestations définies.

(3) Ils correspondent à la charge enregistrée au compte de résultat au titre des rémunérations en actions.

Les membres du Conseil d'administration ne sont pas rémunérés pour leur mandat.

8.2 AUTRES PARTIES LIÉES

Les transactions avec les parties liées autres que les principaux dirigeants se résument comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2026
Chiffre d'affaires	0,4	1,7
Résultat financier	—	—
Créances brutes (y compris factures à établir)	1,1	0,4

Le chiffre d'affaires porte principalement sur la fourniture de services liés au suivi et au contrôle des satellites.

NOTE 9 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le 22 juillet 2026, la Federal Communications Commission (FCC) a voté la libération de 160 MHz de spectre de la bande C supérieure pour une utilisation sans fil terrestre à l'échelle nationale. Le spectre sera mis aux enchères en 2027. L'ordonnance de la FCC fournit le cadre pour la réallocation de 160 MHz du spectre de la bande C supérieure afin de soutenir l'expansion continue des services sans fil avancés à travers les États-Unis tout en assurant la continuité des services satellites critiques. Le cadre établit également le processus de transition ordonnée des opérateurs satellites en place dans les années à venir.

Selon les dispositions de l'ordonnance, Eutelsat pourrait recevoir des paiements incitatifs de 504 millions de dollars (443 millions d'euros) avant impôts, conditionnels au respect du protocole de transition et des délais établis et prévus pour 2031. Eutelsat pourrait également être remboursé pour les coûts engagés lors du processus de transition.

Compte tenu de l'incertitude concernant le calendrier et les montants potentiels et les montants potentiels de la contrepartie à recevoir, ainsi que du fait que le processus d'indemnisation actuel et le cadre juridique sont encore en cours d'élaboration, le Groupe évaluera les actions à mettre en oeuvre pour assurer cette transition et l'impact sur l'évaluation de ses actifs et passifs. Le Groupe n'a enregistré aucun impact dans ses états financiers consolidés et n'en a pas tenu compte dans les tests de valeur de ses actifs au 30 juin 2026.

NOTE 10 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(en milliers d'euros)	EY				Forvis Mazars			
	Montant N	%	Montant N-1	%	Montant N	%	Montant N-1	%
COMMISSARIAT AUX COMPTES, CERTIFICATION, EXAMEN DES COMPTES INDIVIDUELS CONSOLIDÉS								
Eutelsat SA et filiales	491,0	100 %	575,0	100 %	511,0	100 %	571,0	100 %
SOUS-TOTAL	491,0	100 %	575,0	100 %	511,0	100 %	571,0	100 %
SERVICES AUTRES QUE LA CERTIFICATION DES COMPTES								
Eutelsat SA et filiales	—	— %	—	— %	10,0	100 %	6,0	100 %
SOUS-TOTAL	—	— %	—	— %	10,0	100 %	6,0	100 %
TOTAL	491,0	100 %	575,0	100 %	521,0	100 %	577,0	100 %

Eutelsat SA

Société anonyme au capital
de 658 555 373 euros

Siège social

Groupe Eutelsat SA
32, boulevard Gallieni
92130 Issy-les-Moulineaux
481 043 040 R.C.S Nanterre
T : + 33 1 53 98 47 47

Crédits photos

Eutelsat, Getty Images, OneWeb

Conception & production

Ruban Blanc

Groupe Eutelsat S.A.

Société anonyme au capital
de 475 178 378 euros

Siège social :

32, boulevard Gallieni

92130 Issy-les-Moulineaux

481 043 040 R.C.S. Nanterre